



2025

# RAPPORT d'ACTIVITÉ



# ÉDITO



**Chères consœurs, chers confrères, chers partenaires et chers acteurs engagés,**

L'année 2025 a confirmé l'ampleur des défis auxquels notre secteur reste confronté. Si les tensions économiques et les incertitudes politiques perdurent, les premières mesures obtenues ont commencé à produire leurs effets. Le logement retrouve aussi une place plus centrale dans le débat public, grâce à une action syndicale constante et à la détermination de l'ensemble de notre réseau et de nos élus.

Dans un environnement instable, où la lisibilité est devenue une ressource rare et la confiance un enjeu central, le Pôle Habitat FFB a poursuivi son engagement sans relâche pour défendre et accompagner les entreprises du secteur. Par nos analyses, nos propositions et nos prises de position, nous avons œuvré pour que nos revendications soient traduites en avancées concrètes, au bénéfice de toute la filière : relance de l'accession à la propriété, remise en mouvement de l'investissement locatif, simplification des procédures, stabilité des règles.

Cette efficacité collective, nous la devons à la mobilisation exceptionnelle de nos mandataires, à la solidarité active de la FFB et du réseau FFB, et à la coordination avec les membres de l'Alliance pour le Logement. Ensemble, nous avons porté une parole forte, unie et ancrée dans la réalité de nos entreprises comme de nos territoires.

2025 a également été une année tournée vers le renforcement de nos services aux adhérents. Dans un environnement réglementaire toujours mouvant, nous avons poursuivi la diffusion d'informations professionnelles, enrichi notre offre de webinaires, développé de nouvelles formations et outils pratiques, et consolidé notre accompagnement opérationnel de proximité pour sécuriser l'activité de nos membres et les faire gagner en efficacité au quotidien.

Parallèlement, Les Signatures Pôle Habitat FFB ont pleinement trouvé leur place, valorisant l'engagement et le savoir-faire de nos entreprises adhérentes. Mettre en lumière l'innovation, la qualité et l'utilité sociale de nos métiers, c'est aussi contribuer à réconcilier le pays avec l'acte de construire et rappeler une évidence : il n'y a pas de transition écologique ni de cohésion territoriale sans solutions de logement.

Au moment où s'ouvre une nouvelle séquence, cet édit prend aussi une dimension particulière : celle d'un passage de relais à la présidence de notre Pôle Habitat FFB, dans la continuité d'une même ambition — tenir un cap clair, défendre le logement et faire gagner nos entreprises.

En 2026, nous poursuivrons cette dynamique avec la même énergie. Notre priorité sera de transformer l'écoute retrouvée en décisions plus rapides et plus lisibles, et de les convertir en résultats tangibles pour les professionnels comme pour nos concitoyens.

Nous resterons mobilisés, proactifs, solidaires, exigeants et constructifs : pour restaurer des conditions de production soutenables, redonner confiance et visibilité aux entreprises et aux ménages, et permettre une relance durable du logement.

Fidèles à notre mission, nous continuerons à défendre, accompagner et rassembler. Parce que notre secteur n'a jamais été aussi indispensable. Et parce que, plus que jamais, la réussite dépendra de notre capacité à tenir le cap, ensemble.

**Grégory Monod**  
Président du Pôle Habitat FFB

**Laurent Beaugiraud**  
Président élu du Pôle Habitat FFB

**5**

**TEMPS FORTS**

**11**

**CHIFFRES CLÉS**

**17**

**ANTICIPER, ÉCLAIRER,  
INNOVER**

**21**

**REPRÉSENTER, DÉBATTRE,  
DÉFENDRE**

**31**

**ANALYSER, PROPOSER,  
CONVAINCRE**

**39**

**ANIMER, ACCOMPAGNER,  
SERVIR**

**47**

**PÔLE HABITAT FFB  
EN RÉGIONS**

**55**

**GOUVERNANCE  
& ORGANISATION**

Le Rapport d'activité 2025 du Pôle Habitat FFB est une publication du Pôle Habitat FFB, téléchargeable sur [www.polehabitat-ffb.com](http://www.polehabitat-ffb.com)

**Direction de la publication :**  
Grégory Monod

**Direction de la rédaction :**  
Christophe Boucaux

**Coordination :**  
Stéphane Balliste

**Contributeurs :** Marion Allard | Stéphane Balliste | Luc Binsinger | Christophe Boucaux | Nathalie Cayrol | Ingrid Cretin | François Ferrière | Giovanni Lecat | Yann Le Corfec | Julien Poinas | Anne-Cécile Renaud | Antoine Rochette | Julien Serri | Noèle Tauzin | Chloé Toulotte

**Gestion de projet, création et secrétariat de rédaction :**  
Agence Terres du Sud

**Impression :**  
Rivet Presse Édition

**Crédits photographiques :**  
Pôle Habitat FFB, Manumovies, Adobe Stock



# TEMPS FORTS



# LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

JANVIER

**23 janvier**  
Journée Juridique et Fiscale Pôle Habitat FFB



FÉVRIER

**4 février**  
Communiqué de presse l'Alliance pour le Logement  
« *Logement : un budget pour agir, une année pour confirmer* »



**6 février**  
Communiqué de presse FFB « *Adoption du Budget 2025 : des mesures concrètes pour le Bâtiment* »



**14 février**  
Promulgation de la loi de finances pour 2025 qui rétablit, jusqu'au 31 décembre 2027, l'éligibilité de la maison individuelle au Prêt à Taux Zéro dans le neuf partout en France



**27 février**  
Conférence de presse  
« *Logement neuf : un nouveau souffle après l'asphyxie ?* »

MARS

**5 mars**  
Valérie Létard, ministre chargée du Logement, missionne Robin Rivaton pour analyser les impacts du jalon 2028 de la RE2020 sur les modes constructifs et les surcoûts induits



**18 mars**  
Valérie Létard, ministre chargée du Logement, Amélie de Montchalin, ministre de l'Action et des Comptes publics et Eric Lombard, ministre de l'Economie et des Finances, missionnent le sénateur Marc-Philippe Daubresse et le député Mickaël Cosson pour proposer des mesures de nature à relancer l'investissement locatif

**31 mars au 4 avril**  
Semaine de la Prévention



■ ÉVÈNEMENTS PÔLE HABITAT FFB  
■ NOMINATIONS

■ ÉVÈNEMENTS FFB  
■ CONFÉRENCE DE PRESSE

■ FAITS MARQUANTS

AVRIL



1<sup>er</sup> avril

Le Prêt à Taux Zéro finance à nouveau l'ensemble des logements neufs, individuels et collectifs, dans toutes les zones

3 avril

Assemblée Générale Pôle Habitat FFB

MAI

20 mai

Colloque Lean Construction et signature du partenariat entre la FFB, l'USH, le Pôle Habitat FFB et l'OPPBT pour accélérer l'adoption et le déploiement du Lean Construction



JUIN

12 et 13 juin  
Congrès FFB à Blois

13 juin

Communiqué de presse FFB « Trop c'est trop ! Après le gel de MaPrimeRénov', la FFB vote des mobilisations de terrain »



16 juin

Communiqué de presse FFB « MaPrimeRénov' : une belle et grande victoire de la FFB ! »



17 juin

Concertation sur le dispositif MaPrimeRénov'

16 & 17 juin

Séminaire des Forces Vives Pôle Habitat FFB : « Croiser les regards, Construire l'avenir, S'unir pour loger »



30 juin

Remise du rapport parlementaire sur la relance de l'investissement locatif par Marc-Philippe Daubresse et Mickaël Cosson à la ministre chargée du Logement, Valérie Létard



# LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

JUILLET

AOÛT

SEPT.

1<sup>er</sup> juillet

Communiqué de presse FFB  
« Statut du bailleur privé : la FFB demande son insertion dans la loi de finances 2026 »



3 juillet

Communiqué de presse Alliance pour le Logement  
« Statut du bailleur privé : une étape essentielle à transformer en acte »

10 juillet

Remise du rapport d'évaluation de la réglementation environnementale 2020 par Robin Rivaton à la ministre chargée du Logement, Valérie Létard

21 juillet

Agnès Pannier-Runacher, ministre de l'Écologie, annonce la Refondation de la REP PCMB

29 juillet

Communiqué de presse FFB  
« REP PCMB : rien ne va plus ! »



5 septembre

Remise du rapport Sisyphé visant à simplifier le cadre réglementaire pour la production d'habitation par le reconditionnement d'immobilier d'entreprise à la ministre chargée du Logement, Valérie Létard.

9 septembre

Vote de confiance négatif à l'Assemblée nationale et démission du gouvernement Bayrou

9 septembre

Sébastien Lecornu nommé Premier ministre

17 septembre

Convention Nationale Pôle Habitat FFB : « Libérer, Innover, Transformer : (RE)CONSTRUIRE »



17 septembre

Conférence de presse «(RE)CONSTRUIRE»



18 septembre

Communiqué de presse FFB  
« REP PCMB : la FFB met l'État devant ses responsabilités »



■ ÉVÈNEMENTS PÔLE HABITAT FFB  
■ NOMINATIONS

■ ÉVÈNEMENTS FFB  
■ CONFÉRENCE DE PRESSE

■ FAITS MARQUANTS

OCT.

**10 octobre**

Après sa démission, Sébastien Lecornu à nouveau nommé Premier ministre



**12 octobre**

Vincent Jeanbrun nommé ministre de la Ville et du Logement



**14 octobre**

le Gouvernement dévoile le projet de Loi de finances pour 2026

**16 octobre**

Sommet de la Construction

**17 octobre**

Communiqué de presse FFB « *Loi de finances 2026 : oui à la stabilité, mais pas à n'importe quel prix !* »



NOV.

**20 novembre**

1<sup>ère</sup> édition de la Nuit de l'Innovation de la FFB



**22 novembre**

L'Assemblée nationale rejette le projet de Loi de finances pour 2026 en première lecture

**27 novembre**

Publication de la loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement

**27 novembre**

Examen du projet de Loi de finances pour 2026 par le Sénat

**27 - 29 novembre**

Journées de l'Habitat Innovant  
Les Signatures Pôle Habitat FFB 2025 - Chantiers de l'Innovation Pôle Habitat FFB Communication 2025



DÉC.

**2 décembre**

Conférence de presse « *Palmarès Les Signatures Pôle Habitat FFB 2025* »



**3 décembre**

Communiqué de presse de l'Alliance pour le Logement « *Crise du logement : une mesurette pour l'investissement locatif, aucune ambition pour les Français* »



**15 décembre**

Le Sénat adopte le projet de Loi de finances pour 2026

**18 décembre**

Communiqué de presse FFB « *Maires avec grues, maires élus ! La FFB présente 30 propositions pour les municipales 2026* »

**19 décembre**

Communiqué de presse de l'Alliance pour le Logement « *Pas de budget, pas de logement, une crise sociale à venir* »



**19 décembre**

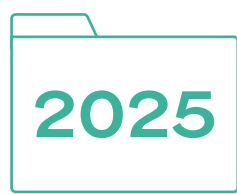
La Commission mixte paritaire échoue à trouver un compromis sur le projet de Loi de finances pour 2026



## TERRE & DÉVELOPPEMENT « TERRE ETERNAM »



© Mag Archi - Terre Eternam - Perspective lotissement - Vue Ouest



# CHIFFRES CLÉS

---

**CHIFFRES  
CLÉS**

# ADHÉRENTS

**1012**  
ADHÉRENTS



**1579**  
OPÉRATEURS

au cœur de  
la maîtrise  
d'ouvrage privée

CONSTRUCTION  
DE MAISONS

**51%**

PROMOTION  
IMMOBILIÈRE

**23%**

AMÉNAGEMENT  
FONCIER

**11%**

RÉNOVATION  
GLOBALE

**15%**

## ...REPRÉSENTÉS DANS DE NOMBREUSES INSTANCES, ORGANISATIONS ET PROGRAMMES NATIONAUX

Conseil National de l'Habitat (CNH) | Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique (CSCEE) | Conseil National de la Consommation (CNC) | Programme PROFEEL | Plan Bâtiment Durable | Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) | Agence Qualité Construction (AQC) | ADN Construction | Promotelec | Qualitel | Qualibat | Alliance HQE - GBC | Build Europe | Club Aménageurs de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) | Réseau National des Aménageurs (RNA) | Observatoire National du Cadre de Vie (ONCV) | Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes (LIFTI) | Institut de Recherche et d'Information Économique de la Construction (IRIEC) | Institut du Financement des Professionnels de l'Immobilier (IFPIImm) | Organisme Professionnel Qualification Technique Économistes Coordonnateurs Construction (OPQTECC)

## ...ET AU SEIN DE NOMBREUSES INSTANCES LOCALES

Réseau des ADIL | Réseau des CERC | CCI | Comités Régionaux de l'Habitat et de l'Hébergement | Observatoires Régionaux du Foncier, du Logement et de l'Immobilier...



## 3 CONFÉRENCES ET POINTS DE PRESSE

- Février « Logement neuf : un nouveau souffle après l'asphyxie ? »
- Septembre « Libérer, Innover, Transformer : (Re)Construire »
- Décembre « Palmarès Les Signatures Pôle Habitat FFB 2025 »

## 15 COMMUNIQUÉS DE PRESSE PÔLE HABITAT FFB, FFB ET ALLIANCE POUR LE LOGEMENT

- Logement : un budget pour agir, une année pour confirmer
- Adoption du Budget 2025 : des mesures concrètes pour le bâtiment
- Logement neuf : un nouveau souffle après l'asphyxie ?
- Lean Construction : un partenariat pour accélérer son adoption et son déploiement
- MaPrimeRénov' : une belle et grande victoire de la FFB !
- Statut du bailleur privé : la FFB demande son insertion dans la loi de finances 2026
- Statut du bailleur privé : une étape essentielle à transformer en acte
- REP PMCB : rien ne va plus !
- (Re)construire !
- Loi de finances 2026 : oui à la stabilité, mais pas à n'importe quel prix !
- Palmarès des Signatures Pôle Habitat FFB 2025
- Palmarès Chantiers de l'Innovation 2025 Pôle Habitat FFB Communication
- Crise du logement : une mesurette pour l'investissement locatif, aucune ambition pour les Français
- Maires avec grues, maires élus ! La FFB présente 30 propositions pour les municipales 2026
- Pas de budget, pas de logement, une crise sociale à venir

Retrouvez tous  
les communiqués  
de presse



## 215 RETOMBÉES PRESSE

dans les médias audiovisuels, la presse nationale,  
les médias spécialisés et la presse régionale.

# MÉDIAS



## WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX



**23 866** ABONNÉS

dont **1 726** NOUVEAUX

615 000 vues



**7 944** ABONNÉS

15 530 vues



**3 623** ABONNÉS

dont **56** NOUVEAUX

41 964 vues

Audience annuelle du site internet



**76 891** VISITEURS UNIQUES

**188 176** VISITES

1 185 682 pages vues

**77**

**FLASH-INFOS**  
diffusés exclusivement  
aux adhérents

**23** Actualités  
Juridiques

**1** Actualité Sociale

**16** Actualités  
Techniques

**8** Actualités Fiscales

**10** Actualités  
Économiques

**12** Actualités  
Politiques

**7** Actualités  
Commissions

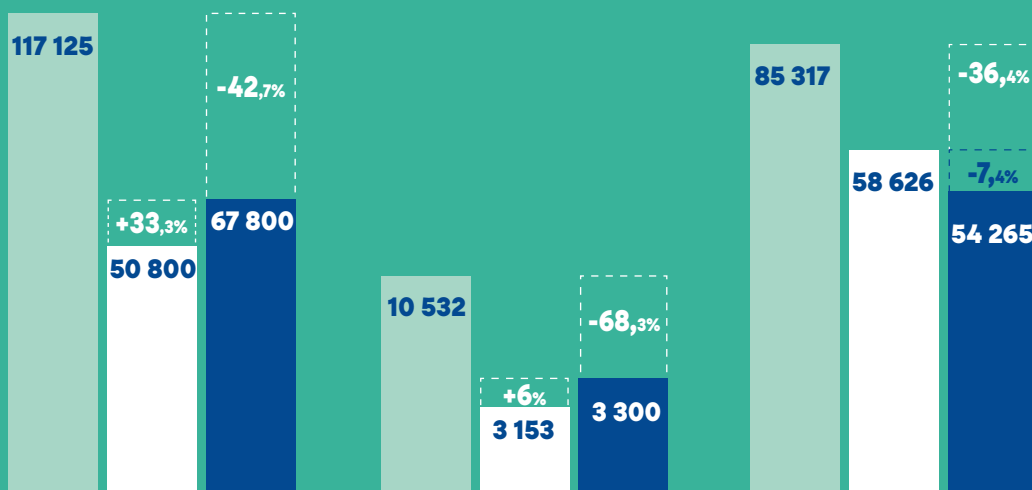
# MARCHÉS DU LOGEMENT NEUF

## CHIFFRES 2025

**MAISONS NEUVES**  
en secteur diffus

**MAISONS NEUVES**  
en secteur groupé  
(ventes aux particuliers)

**LOGEMENTS COLLECTIFS NEUFS**  
(ventes aux particuliers)



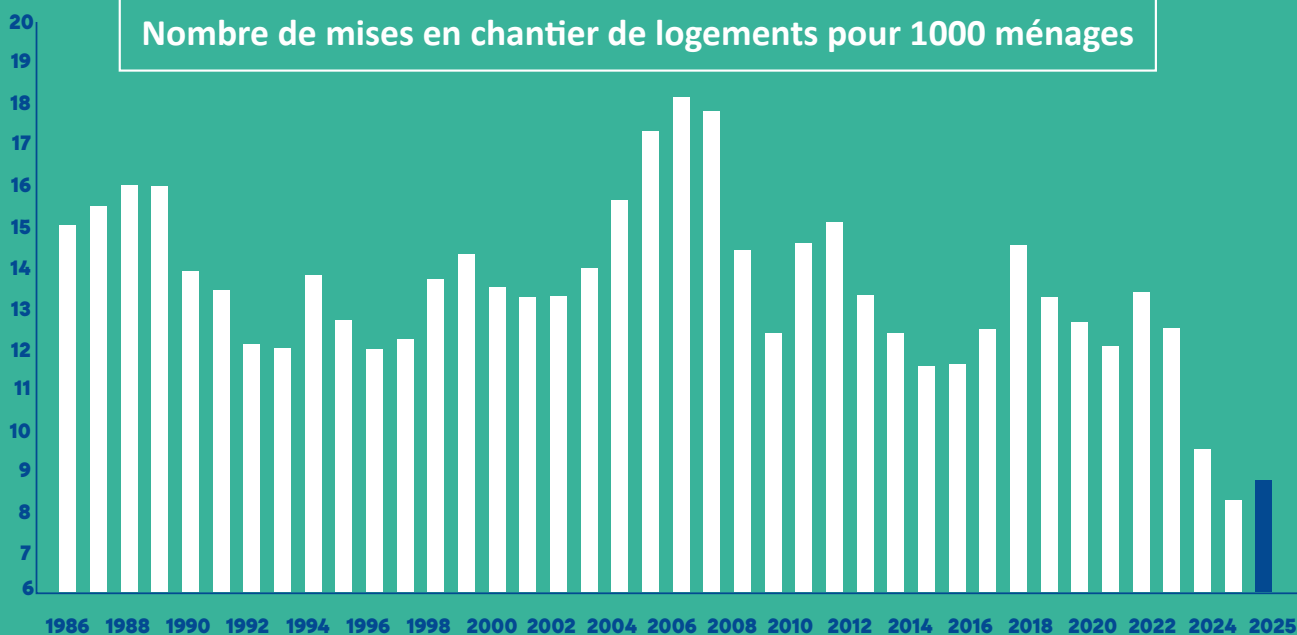
Moyenne annuelle de long terme 1995 - 2025  
(2006 - 2025 pour les maisons neuves en secteur diffus)

Ventes 2024

Ventes 2025

Source : FFB - CGI Bâtiment/Caron Marketing, Markemétron - MATTE/CGDD/SDES, ECLN

### Nombre de mises en chantier de logements pour 1000 ménages



Source : FFB à partir de MATTE/CGDD/SDES, Sit@del 2 et Comptes du logement



**ARTECK**  
« HAUTE COUTURE »



Vue générale



2025

# ANTICIPER, ÉCLAIRER ET INNOVER

---

*En 2025, le Pôle Habitat FFB a renforcé sa capacité à anticiper les mutations du logement et à éclairer concrètement les entreprises. Dans un contexte de tensions durables (coûts, exigences environnementales, pressions économiques), l'innovation est traitée comme un levier de performance : repérer les solutions utiles, les traduire en cas d'usage, accélérer leur diffusion et favoriser leur appropriation. Cette dynamique s'est traduite à la fois par des temps forts de partage et de mise en réseau – au premier rang desquels la Convention nationale – et par des travaux structurants au long cours menés au sein de la Commission Innovation & Prospective et de la Commission Technique du Pôle Habitat FFB.*

# CONVENTION NATIONALE

## Libérer, Innover, Transformer : (RE)CONSTRUIRE



La Convention nationale 2025 a mis l'innovation au service des entreprises, avec une séquence de pitches de start-ups identifiées par trois des Commissions nationales du Pôle Habitat FFB - Innovation & Prospective, Technique, Aménagement durable et Transition écologique - en collaboration avec Impulse Partners. Pensée comme un accélérateur d'idées et de contacts, cette séquence a mis en relation les entreprises adhérentes avec des solutions déjà opérationnelles, conçues pour répondre à trois tensions majeures : hausse des coûts d'exploitation, exigence environnementale (carbone, eau, énergie) et pression sur les marges et les délais.

Présentées en formats courts, ces innovations ont été appréciées au regard de leurs effets concrets : économies d'énergie et de ressources, réduction des aléas, gains de temps, amélioration de la qualité d'exécution et capacité d'intégration rapide dans les pratiques de terrain.

Plusieurs solutions ont illustré comment l'innovation peut d'abord renforcer la maîtrise de l'exploitation : récupération de chaleur sur les usages d'eau chaude, optimisation des systèmes d'eau chaude sanitaire, recyclage des eaux grises pour des usages non essentiels. À la clé, un double bénéfice pour les opérateurs : baisse des consommations et renforcement de la valeur d'usage auprès des clients (confort, sobriété, conformité). Dans le même esprit, des aménagements fondés sur le végétal ont montré comment revaloriser les eaux pluviales pour développer des espaces verts moins dépendants de l'arrosage, au service de la résilience et de l'acceptabilité des projets.

Au-delà de l'exploitation, d'autres démonstrateurs ont mis l'accent sur une décarbonation praticable et sur la productivité. Des outils numériques rendent la contrainte carbone actionnable dans les équipes (chiffrage, achats, commerce, RSE), en facilitant la comparaison de variantes et la production de livrables attendus dans les consultations et appels d'offres. Des solutions d'IA appliquées aux plans et aux données projet accélèrent l'extraction d'informa-

tions, fiabilisent les métrés, réduisent les erreurs coûteuses et libèrent du temps sur la préparation, le pilotage des risques et la performance d'exécution. Enfin, les innovations autour du réemploi et du reconditionnement ont rappelé que la transformation des modèles passe aussi par la structuration de filières d'approvisionnement alternatives, capables de sécuriser des volumes, de tracer les ressources et d'alimenter les objectifs environnementaux sans désorganiser les chantiers.



Retrouvez les présentations des 9 neufs start-ups qui ont pitché sur l'Espace Adhérents

Organisée tout au long de la journée, l'Exposition des Partenaires du Pôle Habitat FFB Communication a permis aux participants d'échanger avec plus de 30 partenaires impliqués à nos côtés.



# COMMISSION INNOVATION & PROSPECTIVE

## Anticiper, outiller, diffuser

La Commission Innovation & Prospective du Pôle Habitat FFB joue un rôle de « tête chercheuse » et « courroie de transmission » : repérer les signaux faibles utiles, les traduire en cas d'usage concrets et accélérer leur appropriation par les entreprises.

Présidée par Sylvain Massonneau et composée d'une vingtaine de membres, elle structure ses travaux autour de trois objectifs : diffuser et transmettre les connaissances, décrypter les tendances et signaux faibles, partager les bonnes pratiques et retours d'expérience. Son périmètre couvre la veille et la prospective, l'identification de cas d'usages opérationnels, ainsi que l'innovation et l'écosystème start-up.

Après avoir choisi en 2024 de mettre en avant le potentiel de l'intelligence artificielle à travers un projet fictif présenté lors du Challenge de l'Habitat Innovant, afin de démystifier l'IA et d'en explorer les applications, la Commission a concentré ses travaux 2025 sur deux axes complémentaires. Le premier porte sur une étude prospective « Anticipation 2030 » visant à mieux comprendre l'évolution des interlocuteurs et de leurs attentes, anticiper la diversification du secteur et la transformation des usages et fournir aux adhérents des repères pour ajuster leur stratégie

d'offre et leur positionnement. Le second vise à produire des outils directement actionnables pour aider les entreprises à appréhender l'IA et à gagner du temps dans leurs pratiques quotidiennes.

Dans cette logique, la Commission a préparé les grandes lignes d'un programme de webinaires qui sera proposé en 2026 à l'ensemble des adhérents, sous la forme d'un parcours complet : IA et stratégie pour les dirigeants, fondamentaux et « prompting », usages commerciaux, apports pour les fonctions support et administratives, et applications pour les travaux et le suivi de chantier.

Objectif : faire passer l'IA du registre de la vision à celui de l'outil métier, en donnant aux entreprises des clés simples, directement mobilisables, pour avancer plus vite, avec plus de clarté et davantage de valeur.



# COMMISSION TECHNIQUE

## « L'Habitat du Futur » : une réflexion prospective collective pour préparer l'avenir

En 2025, le Pôle Habitat FFB a franchi une étape structurante avec la publication de ses travaux prospectifs sur L'Habitat du Futur. Conduite par la Commission Technique avec les membres de l'Atelier Technique des Métiers et de la Commission Prospective & Innovation et nourrie par les contributions de l'écosystème du logement (aménageurs, constructeurs, promoteurs, rénovateurs, industriels, bureaux d'études, énergéticiens), cette démarche a visé un objectif clair : outiller la filière pour anticiper les mutations du logement à l'horizon 2030-2035 et transformer ces évolutions en leviers de compétitivité et de qualité.



L'Habitat du Futur pose d'abord un cadre de travail lucide : crises à répétition, exigences carbone renforcées, tension sur les ressources et recherche de productivité imposent de planifier et d'orienter l'innovation vers des solutions robustes. Il décrit un habitat pensé comme un écosystème à trois dimensions : durable (bon matériau au bon endroit, ressources renouvelables, circuits courts), intelligent (pilotage par la

donnée, optimisation des consommations, interconnexion), et humain (évolutif, accessible, inclusif, centré sur le confort et la qualité de vie).

Surtout, les travaux traduisent cette vision en repères concrets, structurés autour de trois champs d'action :

- **L'enveloppe** : choix du bon matériau au bon endroit, montée en puissance des biosourcés comme standard client et non plus « option » et bascule vers la démontabilité, la recyclabilité et l'évolutivité ;
- **Les systèmes** : optimisation des consommations et du confort par la donnée et l'interconnexion et montée d'une logique où la performance devient mesurable et partageable ;
- **Les usages et services** : intégration à une économie servicielle, renforcement de la résilience face aux épisodes climatiques, et gestion plus intelligente des ressources.

En fournissant un langage commun et des pistes d'action, cette publication constitue un outil d'inspiration et d'aide à la décision pour les entreprises adhérentes et un support pour porter une parole professionnelle crédible dans le débat public sur le logement de demain.



## EDEN HOME « L'ANCRAGE »





2025

# REPRÉSENTER, DÉBATTRE, DÉFENDRE

---

*En 2025, le Pôle Habitat FFB a renforcé son action pour peser sur les décisions qui conditionnent la relance du logement et l'activité des entreprises du secteur. Dans une période de fortes tensions sur la production et de grandes incertitudes réglementaires et budgétaires, cette mobilisation s'est traduite par une présence accrue dans les échanges institutionnels et par des temps forts structurants pour objectiver la crise, clarifier les priorités et faire converger, en France comme en Europe, les acteurs autour de leviers concrets : lisibilité et stabilité des règles, dispositifs solvabilisateurs, simplification et réduction des délais.*

# CONVENTION NATIONALE

Libérer, Innover, Transformer : (RE)CONSTRUIRE



Le 17 septembre 2025, la Convention Nationale du Pôle Habitat FFB a constitué un temps fort de mobilisation : rassembler la profession, partager un diagnostic lucide sur la crise et transformer les attentes en messages clairs à destination des décideurs. Conçue comme un moment d'influence au double sens du terme, elle a articulé l'objectif de renforcer la capacité des entreprises à traverser la période et celui de porter une parole d'intérêt général, fondée sur les réalités du terrain et l'urgence de relancer la production.

## «DOIT-ON ENCORE CONSTRUIRE POUR LOGER ?» : un Grand Débat pour objectiver la crise et clarifier les priorités

Introduit par Olivier Salleron, Président de la Fédération Française du Bâtiment, le Grand Débat a permis de transformer un constat partagé en priorités lisibles, structurées et argumentées, grâce à une séquence construite autour de quatre éclairages experts suivis d'échanges avec « ceux qui font le logement » : élus, parlementaires et professionnels.



« Un pôle, c'est un ancrage, un étai, ce sur quoi nous pouvons nous appuyer quand tout semble chanceler dans notre environnement. C'est aussi ce qui oriente la boussole et permet de tenir le cap, même dans le brouillard. »

Grégory Monod - Président du Pôle Habitat FFB



« Depuis 2020, 340 000 logements mis en chantier par an et même 290 000 en 2024 et 2025. Un niveau qui ne suffit manifestement pas, alors que la demande est là, massive et urgente et le restera sur les quinze à vingt prochaines années au moins. »

Olivier Salleron - Président de la Fédération Française du Bâtiment

## CAP, CONFIANCE, ADAPTATION

L'échange entre Claude Onesta et Grégory Monod a donné un cadre mobilisateur et immédiatement transposable aux dirigeants : tenir un cap clair, faire du collectif un accélérateur, libérer la créativité et transformer son jeu pour rester performant. La séquence a assumé une idée simple : face à un environnement qui se durcit, l'enjeu n'est pas d'attendre la bonne conjoncture, mais de rester dans l'action et de s'appuyer sur des facteurs de performance maîtrisables (cohésion, coopération, exigence, confiance).

## Les besoins : « combien faut-il construire ? »

La notion de besoins en logements est complexe et disputée. Elle n'est pas un chiffre unique, mais une construction qui dépend d'hypothèses, de composantes et de projections. Et qui dit projection dit incertitude.



« Ce n'est pas parce qu'on ne peut pas tout transformer qu'il ne faut rien faire. »

Claude Onesta - Ancien sélectionneur de l'équipe de France de Handball



« L'enjeu est donc moins d'opposer des estimations que de se concentrer sur une trajectoire partagée, adossée à des leviers opérationnels et à une continuité des politiques publiques. »

Bernard Coloos - Expert Logement

Le débat a ensuite montré que cette trajectoire se heurte, concrètement, à la capacité locale à produire. Côté élus, la réponse ne peut pas être uniquement nationale et uniformisée : les contraintes et équilibres varient fortement selon les communes. Côté professionnels, il est rappelé que certaines décisions d'aménagement et de planification peuvent, à travers les documents d'urbanisme et la gestion des autorisations, encadrer fortement la constructibilité et maîtriser le rythme de délivrance des permis. Il en découle une offre qui ne suit plus les besoins locaux et une tension accrue sur l'ensemble du marché.



« *Quand les possibilités d'accéder à la propriété se ferment, la demande se reporte et accroît mécaniquement la tension sur le locatif privé comme social.* »

**Marie-Laure Le Priol** - Dirigeante de Maisons Ty Breiz, Présidente du Pôle Habitat FFB Bretagne

## Les attentes : « où et comment veulent vivre les Français ? »

Les enseignements présentés sur les aspirations résidentielles mettent en évidence un décalage durable entre souhaits et réalité. Alors qu'une part importante de la population vit dans de grandes agglomérations, l'aspiration majoritaire se porte vers la campagne, une petite ville ou une ville moyenne.



« *L'enjeu est donc de penser simultanément logement et aménagement, en cohérence avec la demande sociale, les emplois, les mobilités et l'accès aux services, plutôt que d'opposer les territoires.* »

**Estelle Thomas** - Directrice générale adjointe de l'IFOP

Le débat a prolongé cet éclairage par une lecture opérationnelle : les attentes ne se satisfont pas uniquement par des objectifs nationaux, mais par des choix locaux d'urbanisme et d'acceptabilité. Les élus ont rappelé la complexité des arbitrages de terrain et la nécessité de pragmatisme pour concilier besoins, cadre de vie et production. Pour la filière, cet angle conforte un message d'influence : redonner de la capacité à produire là où les ménages veulent vivre, en évitant les rigidités et en réconciliant planification, règles et projets.



« *L'aménagement du territoire, c'est de la très haute couture... accessible à tous si on est un peu pragmatique !* »

**Véronique Pouzadoux** - Maire de Gannat, Présidente de la Communauté de communes de Saint-Pourçain Sioule Limagne

## L'économie : « coût du logement, financement, pouvoir d'achat »

L'éclairage économique a relié la crise du logement à une mécanique simple : la hausse du coût du logement pèse sur le pouvoir d'achat et, lorsque les revenus progressent moins vite que ces coûts, la chaîne se grippe. Le durcissement des conditions de financement accentue ce phénomène, en réduisant la solvabilité et en freinant l'accession comme l'investissement.



« *L'enjeu est de rétablir des conditions de demande compatibles avec les niveaux de prix, tout en sécurisant la lisibilité des dispositifs.* »

**Anne-Sophie Alsif** - Cheffe économiste chez BDO France, Professeure d'économie à la Sorbonne



Les échanges ont renforcé l'urgence de passer du diagnostic aux solutions, avec un calendrier resserré et une attente forte d'effets rapides sur l'activité. Côté parlementaire, il a été rappelé que les travaux engagés doivent déboucher sur des mesures opérationnelles, notamment pour remettre en mouvement l'investissement locatif. Pour la profession, cet angle conforte un axe prioritaire : des dispositifs stables et solvabilisateurs, et un environnement réglementaire plus simple pour limiter la dérive des coûts.



« Sur le logement, je pense qu'il y a une unanimité pour dire que c'est le sujet principal de 2026. S'occuper de la Nation, c'est d'abord trouver un consensus pour établir le budget 2026. »

Mickaël Cosson - Député des Côtes-d'Armor

## L'innovation : « apprendre à transformer les modèles »

L'innovation a été abordée comme une condition de soutenabilité économique : elle doit se traduire par des gains concrets de productivité, de qualité et de délais, et s'évaluer aussi à l'aune de modèles économiques viables. L'ouverture internationale constitue un levier d'accélération, en identifiant ce qui fonctionne et en adaptant des approches éprouvées.



« L'enjeu est de faire de l'innovation un moteur de relance, et non un registre de communication. »

Thomas Le Diouren - Fondateur d'Impulse Partners

Le débat a mis en évidence une condition déterminante de diffusion : la stabilité. Les professionnels ont insisté sur le fait que la transformation des méthodes se déploie mal lorsque l'environnement change trop vite et que la visibilité manque. Cette séquence a ainsi relié transformation et influence : la capacité à innover dépend aussi de règles lisibles, d'incitations cohérentes et d'un partage de valeur compréhensible, afin de permettre le passage à l'échelle dans les entreprises.



« Nous avons appris à être équilibriste, contorsionniste. L'innovation et la diversification dans nos métiers nous a permis de survivre. Maintenant, il faut donner de la stabilité et de la visibilité. »

Sylvain Massonneau

Dirigeant de la Société de Promotion Immobilière d'Auvergne, Vice-Président du Pôle Habitat FFB



« La réouverture du prêt à taux zéro à la maison individuelle et son extension à tout le territoire en 2025 auront permis le réveil de ce marché.

En 2026, le statut fiscal du bailleur privé (...) doit impérativement voir le jour pour redonner du souffle à l'investissement locatif privé et relancer la promotion immobilière. »

Grégory Monod

Président du Pôle Habitat FFB



©Demeures Caladoises - Maison Bois Paille - Vue principale

**DEMEURES CALADOISES**  
« MAISON BOIS PAILLE »

# SÉMINAIRE DES FORCES VIVES

Croiser les regards, Construire l'avenir, S'unir pour loger



*En choisissant Bruxelles pour l'édition 2025, le Pôle Habitat FFB a choisi de « se mettre au cœur des décisions » qui façonnent le cadre d'exercice du logement et de la construction en Europe, et d'inscrire l'action syndicale dans une dimension continentale, au plus près des institutions communautaires. Dans un contexte de crises structurelles largement partagées entre États membres, ce Séminaire a été conçu comme un temps de lucidité autour de constats communs et de projection afin d'identifier les leviers européens mobilisables et les bonnes pratiques.*

## UNE CRISE DEVENUE STRUCTURELLE : le même mur, partout en Europe

Grégory Monod, Président du Pôle Habitat FFB, pose d'emblée le diagnostic : la crise du logement a changé de nature. Elle se nourrit à la fois de la baisse de la production, de la fragilisation de la demande et d'un facteur devenu central, l'instabilité des règles et des signaux publics, qui érode la confiance des ménages comme des investisseurs.

Le regard belge confirme cette lecture. Stéphan Sonnevile, Président de l'UPSI-BVS, décrit une équation économique sous tension, où l'allongement des délais et l'accumulation des contraintes pèsent directement sur la capacité à produire et sur l'appétit des financeurs.

À l'échelle de l'Union, Federico Lazzari, Secrétaire général de Build Europe, rappelle une réalité simple : les prix du logement progressent globalement plus vite que les salaires, sous l'effet des dynamiques démographiques, migratoires et de la concentration urbaine. La crise est européenne et elle est durable.

## 2025, UN BASCULEMENT POLITIQUE : l'Europe entre dans le sujet logement

L'édition bruxelloise a mis en lumière un tournant : le logement devient un enjeu identifié par les institutions européennes. Stephan Moser, Head of Unit Housing, Strategy and Coordination de la Task Force Logement de la Commission européenne, confirme la reconnaissance d'une crise sévère et trace une ligne d'action claire : agir sur les coûts, simplifier, accélérer, pour redonner à la production une chance de repartir.

Dans le même esprit, Christophe Rouillon, Vice-président de la Commission de la politique économique du Comité européen des régions et Vice-président de l'AMF, appelle à remettre du pragmatisme au cœur des politiques :

articuler transition, compétitivité et cohésion territoriale, sans construire des dispositifs déconnectés des réalités opérationnelles.

Filiep Loosveldt, Administrateur délégué de Build Europe, insiste sur l'enjeu de transformation : la mobilisation politique ne vaudra que si elle se traduit en mesures concrètes, rapidement activables et compatibles avec l'économie des opérations.

## SIMPLIFIER ET ACCÉLÉRER : la condition non négociable de la relance de l'offre

Les travaux du Séminaire convergent sur un point : on ne relancera pas l'offre sans réduire drastiquement les délais. Les retours belges donnent la mesure du problème : des procédures peuvent s'étirer jusqu'à 7 à 8 ans, dans un environnement où les recours pèsent lourdement sur la visibilité des opérations.

Katrien Kempe, Administratrice de l'UPSI-BVS, et Cédric Van Meerbeeck, Directeur Perspectives & Évaluations immobilières, Deloitte Belgique, décrivent les mécanismes d'asphyxie : durcissement de l'accès au crédit, baisse des permis, incertitudes fiscales et administratives.

C'est précisément pour répondre à cette « crise du temps » que Filiep Loosveldt, Administrateur délégué de Build Europe, structure une doctrine de propositions : accélérer les permis avec des procédures plus simples et des délais encadrés, digitaliser l'instruction, limiter la surtransposition et les doublons normatifs, réduire l'incertitude par un cadre plus stable, et agir sur l'aménagement, foncier, densification acceptable, localisation pertinente de l'offre.

François Dutilleul, Président de la Commission Europe & International de la FFB, complète ce cap en rappelant l'importance d'influencer en amont la fabrique de la norme et en mettant en avant un triptyque d'action : simplification, accélération, industrialisation, hors-site et innovation, comme leviers de productivité et de compétitivité.

## FINANCER LE LOGEMENT ABORDABLE : passer du constat aux modèles « répliquables »

Les échanges posent un principe : le financement public ne suffira pas, mais il peut déclencher. Marc Derycke, Finance Advisor, Advisory Public & Infrastructure Finance, Banque Européenne d'Investissement, présente une logique BEI structurée autour de trois piliers : une palette d'instruments, prêts, garanties, outils de marché, un accompagnement en amont pour rendre les projets finançables, et une priorité renforcée au logement abordable et durable.

L'enjeu, largement partagé, est de faire émerger des montages reproductibles : mieux partager le risque pour remettre banques et investisseurs en mouvement, sécuriser l'équilibre économique des opérations, et permettre un changement d'échelle rapide sur l'offre.

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : tenir la trajectoire sans décrocher l'acte de construire

La transition reste une priorité, mais elle doit être pilotée avec réalisme économique. Marion Labatut, Directrice Affaires européennes d'EDF, replace l'énergie dans la stratégie européenne : décarbonation, souveraineté, compétitivité, avec des enjeux majeurs pour le bâtiment, électrification des usages, réseaux, flexibilité, maîtrise des coûts.

Frédéric Dykmans, Secrétaire général de GD4S, défend, pour le compte de GRDF, une approche de complémentarité et de neutralité technologique : choisir les solutions pertinentes selon les territoires, préserver la flexibilité du système et s'appuyer sur les infrastructures existantes pour réussir la transition sans fracture sociale ni économique.

## DÉCARBONER ET INNOVER : une trajectoire industrielle, pas une injonction

Les séquences « matériaux » rappellent qu'on ne décarbone pas durablement contre l'économie de l'acte de construire. Stéphane Herbin, Directeur Bâtiment de Cimbéton, propose une lecture opérationnelle de la décarbonation du ciment : trajectoires industrielles, investissements, innovations sur toute la chaîne de valeur, et besoin d'objectiver pour éviter les injonctions contradictoires.

Thomas Thierry, Directeur commercial & prescription d'Actis, et Robert Menras, Directeur administratif, juridique & financier, illustrent l'enjeu côté produits : l'innovation se heurte à des cycles longs de normalisation et d'harmonisation et à des exigences croissantes, ACV, bilan carbone, recyclabilité. Leur message est net : la transition a besoin de règles lisibles, stabilisées et proportionnées.

## SÉCURISER LES OPÉRATIONS : restaurer la confiance par la robustesse des garanties

La tension économique rend la sécurisation des chantiers décisive. Olivier Dubois, Souscripteur senior de SMA Belgium, et Bruno Perse, Directeur Marché CMI de SMABTP, comparent cadres belge et français, garanties de chantier, mécanismes de caution, et soulignent l'importance de dispositifs permettant de traiter rapidement les situations de défaillance, pour limiter l'impact sur les acquéreurs et préserver la crédibilité de la filière.

## QUALITÉ D'USAGE ET DÉMONSTRATEURS : l'acceptabilité se construit aussi sur le terrain

Relancer ne suffit pas : il faut aussi convaincre. Joël Sels, Senior Design Engineer de VELUX, rappelle l'importance de la qualité d'habiter, notamment dans les logements compacts : confort, lumière, aération, organisation des espaces.

La visite de l'opération de Tivoli GreenCity illustre ce que peut produire une approche intégrée. Wim Straetmans, Directeur général de BAM Belgium, présente un projet où accession et logement social coexistent sans différenciation perceptible, démontrant qu'ambition environnementale, mixité et qualité urbaine peuvent se conjuguer à l'échelle opérationnelle.

➤ Retrouvez la synthèse de l'ensemble des travaux du Séminaire des Forces Vives 2025



CONSULTEZ LE DOCUMENT



# PLAN EUROPÉEN POUR LE LOGEMENT ABORDABLE

## Peser dès l'amont sur une doctrine européenne



Le Pôle Habitat FFB s'est fortement mobilisé sur les travaux européens relatifs au logement, afin de faire entendre la voix des entreprises de la filière dans un débat désormais structurant pour l'avenir de la production de logements en Europe. À Bruxelles, la crise n'est plus lue comme une simple conjoncture : elle est reconnue comme un sujet de cohésion, de compétitivité et de mobilité, qui appelle des réponses concrètes sur l'offre, les coûts et l'investissement.

Dans ce contexte, le Pôle Habitat FFB, en articulation avec la Fédération Française du Bâtiment et avec l'appui actif de Build Europe, a contribué aux positions françaises dans les échanges préparatoires au Plan européen pour le logement abordable, publié le 16 décembre 2025, et nourri notamment par les recommandations du Housing Advisory Board remis à la Commission en novembre 2025.

La ligne portée a été constante : privilégier une approche pragmatique et opérationnelle, respectueuse des compétences nationales, fondée sur l'économie réelle des opérations et sur des leviers immédiatement activables (financement, simplification des procédures, réduction des délais, sécurisation de l'investissement et soutenabilité des trajectoires environnementales) plutôt qu'un empilement de contraintes.

Les contributions préparées avec la FFB ont notamment insisté sur la mobilisation plus lisible des financements européens (BEI, InvestEU, FEDER), l'accélération et la numérisation des autorisations, la lutte contre l'inflation normative et la surtransposition, et la nécessité de sécuriser l'investissement (y compris en traitant les freins prudentiels) pour relancer l'offre.

Cette action d'influence se poursuivra en 2026. L'enjeu, pour la profession, est d'éviter qu'une stratégie européenne du logement abordable ne se traduise par des objectifs déconnectés du terrain, et de faire reconnaître, à l'inverse, le rôle central des acteurs privés et des entreprises de construction dans la réponse à la crise du logement.



# PROPOSITION DE LOI TRACE

## Pour une sobriété foncière pragmatique au service des territoires

À l'occasion des discussions sur la proposition de loi «Trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus locaux», dite «PPL TRACE», le Pôle Habitat FFB a réaffirmé son attachement à la sobriété foncière et à l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050. L'enjeu est majeur (biodiversité, terres agricoles, climat) et suppose de privilégier la reconstruction de la ville sur la ville, la mobilisation des gisements fonciers et une densification raisonnée.

Les tendances observées depuis plus d'une décennie vont dans le sens d'une baisse de la consommation Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF), sous l'effet de politiques d'urbanisme engagées de longue date. Pour la profession, cela plaide pour une mise en œuvre du ZAN davantage territorialisée et compatible avec la production de logements.

Dans ce contexte, le Pôle Habitat FFB a voulu porter un message de méthode : la mise en œuvre actuelle du ZAN est trop souvent perçue comme descendante, rigide et technocratique. De fait elle cristallise les tensions sur le terrain avec à la clé raréfaction du foncier disponible, hausse des prix, blocage de projets de logements et fragilisation de la capacité de développement local.

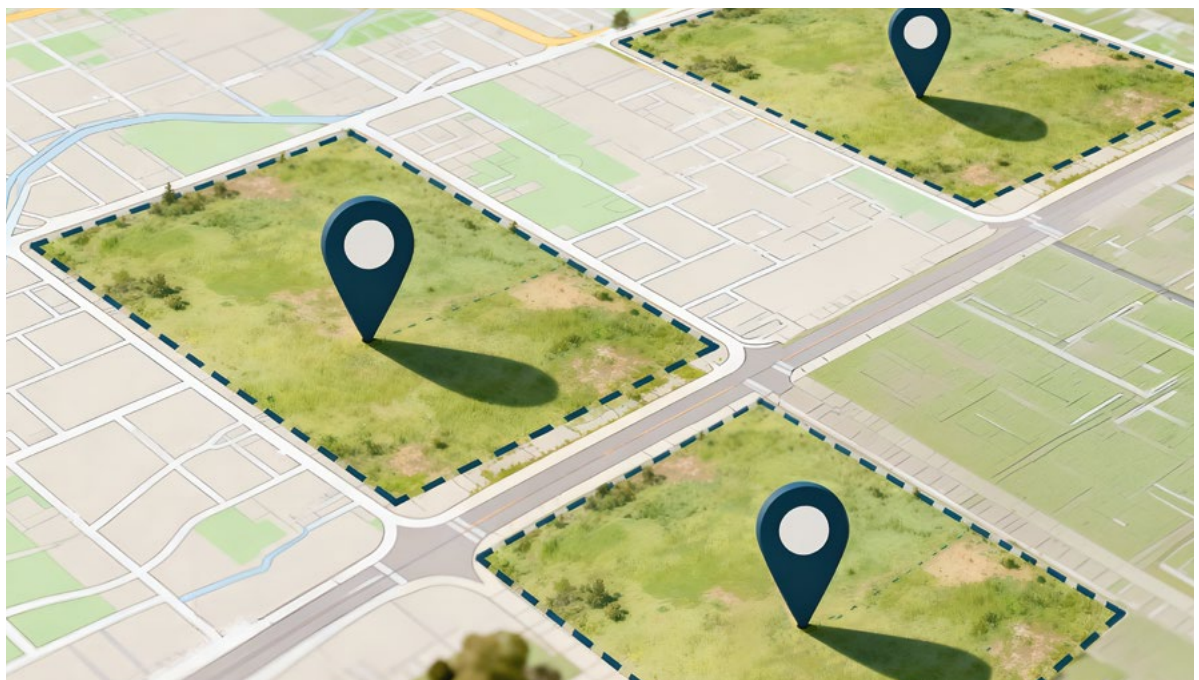
C'est précisément ce que TRACE cherche à corriger, en maintenant le cap 2050 tout en rendant la trajectoire plus lisible et sa mise en œuvre plus opérationnelle.

Adoptée en première lecture au Sénat le 18 mars 2025 puis transmise à l'Assemblée nationale (procédure accélérée), elle recentre la trajectoire sur une approche plus pragmatique (notamment autour de la consommation d'ENAF), renforce la territorialisation des objectifs en redonnant de la capacité

d'arbitrage aux élus, et cherche à sécuriser les documents d'urbanisme. Elle prévoit également des ajustements pour mieux prendre en compte certains projets considérés comme stratégiques. Dans un contexte où la crise du logement impose d'augmenter la capacité à produire, le Pôle Habitat FFB soutient cette démarche, qui permet de concilier sobriété foncière, production de logements, attractivité des territoires et souveraineté économique, sans opposer territoires ni formes d'habitat.

Le Pôle Habitat FFB alerte, à l'inverse, sur les limites d'approches prescriptives et punitives reposant sur des dispositifs très dissuasifs (notamment fiscaux) : elles risqueraient, en pratique, de freiner durablement la construction neuve et d'aggraver les tensions sur l'offre de logements.

*Pour la profession, la réussite du ZAN suppose un changement de méthode : passer d'une logique uniforme à une trajectoire réellement territorialisée, fondée sur la confiance accordée aux élus, la mobilisation des gisements existants (recyclage foncier, friches), la densification raisonnée et des règles stables et applicables, afin de permettre l'arbitrage local entre besoins en logements, développement et préservation des sols.*



# MAPRIMERÉNOV'

## L'épopée 2025 d'un dispositif en « yoyo »

En 2025, MaPrimeRénov' a illustré les menaces de l'instabilité pour les ménages comme pour les entreprises : annonces contradictoires, suspensions partielles, réouvertures sous conditions, puis nouveaux rabotages. Dans ce contexte, la FFB et le Pôle Habitat FFB ont défendu une ligne constante : préserver la lisibilité, maintenir l'ambition et éviter les à-coups budgétaires et réglementaires qui désorganisent et cassent la dynamique du marché de la rénovation.

### SAISON 2025 : L'ÉPOPÉE MAPRIMERÉNOV'

#### ■ Janvier 2025 - Le « temps suspendu »

À la fin de l'année 2024, la FFB et le Pôle Habitat FFB se félicitent de la stabilisation pour 2025 du périmètre de MaPrimeRénov' tel que défini en 2024, tout en déplorant la baisse du budget global alloué au dispositif. Mais faute de loi de finances votée en début d'année, la validation des nouveaux dossiers est temporairement bloquée.

#### ■ Février 2025 - Première alerte, première victoire

Un amendement gouvernemental envisage une nouvelle réduction de l'enveloppe MaPrimeRénov'. Le Pôle Habitat FFB et la FFB, aux côtés de nombreux acteurs de la filière, s'y oppose fermement : message d'alerte immédiat et mobilisation collective. Avec l'appui des parlementaires, le budget finalement adopté début février préserve l'enveloppe, permettant la reprise de la validation des dossiers.

#### ■ Juin 2025 - Le coup de frein : gel annoncé, suspension ciblée obtenue

Nouveau revirement : annonce d'un gel de MaPrime

Rénov' au second semestre 2025 à compter du 23 juin. La mobilisation est immédiate et la suspension est limitée aux seules rénovations d'ampleur, confrontées à un afflux inédit. Le 16 juin, la ministre du Logement confirme le maintien du parcours par geste, tandis que la rénovation d'ampleur est gelée jusqu'à fin septembre. Dans le même temps, la profession s'engage à accompagner l'Anah pour accélérer le traitement du stock et renforcer la lutte contre la fraude, afin de sécuriser durablement le dispositif.

#### ■ Septembre 2025 - Réouverture... sous contrainte

Début septembre, l'exécutif annonce le redémarrage du parcours rénovation d'ampleur et la prorogation du dispositif pour 2026. Mais la reprise est partielle et resserrée : seulement 13 000 dossiers, réservés aux ménages très modestes. Dans le même mouvement, le dispositif est recadré à la baisse : recentrage sur les logements E-F-G, baisse des plafonds de dépenses éligibles et baisse des taux d'aide (notamment pour les revenus intermédiaires et supérieurs). Annonce également d'exclusions de l'isolation des murs et des chaudières biomasse du parcours par geste à compter de 2026. La filière dénonce une « bonne nouvelle » qui, en pratique, réduit la portée du dispositif et fragilise la dynamique.

#### ■ Fin 2025 - Retour à la case départ : fermeture des guichets

À l'automne, nouveaux signaux de renoncement avec l'annonce d'une baisse de l'enveloppe dans le budget 2026 présenté. Et l'absence de loi de finances votée fin 2025 conduit à une fermeture complète des guichets dans l'attente de la loi de finances 2026 : un scénario qui relance l'incertitude et nourrit l'effet « stop & go » combattu par la profession.



La Maison d'Apolline - Face Avant - AVANT

La Maison d'Apolline - Face Arrière - APRÈS

## RÉNOVÉA

### « LA MAISON D'APOLLINE »



## ATOME PROMOTION « LE CENTRAL »



Le Central - Perspective rue



2025

# ANALYSER, PROPOSER, CONVAINCRE

---

*En 2025, le Pôle Habitat FFB a intensifié ses actions pour objectiver, afin de sortir des débats d'opinion, proposer, pour transformer les constats en leviers opérationnels, et convaincre, au plus près des décideurs, des échéances et des textes. Ce triptyque structure l'action du Pôle Habitat FFB et vise un même résultat : rendre à nouveau possible la production de logements, en rétablissant de la lisibilité, en réduisant l'incertitude et en mobilisant l'ensemble des leviers - du cadre réglementaire à la solvabilisation des ménages, de la transformation du bâti existant à l'accession à la propriété et l'investissement privé.*

# BESOINS EN LOGEMENTS

Une étude qui objective et sur laquelle un scénario crédible est possible

La publication par le SDES d'une étude sur les besoins en logements aux horizons 2030-2040-2050 constitue un point d'appui majeur : elle revient à une logique de besoin (et pas seulement de « demande »), intègre des composantes longtemps sous-traitées (dont le mal-logement et la cohérence territoriale), et territorialise l'analyse à l'échelle des zones d'emploi, directement mobilisable dans le dialogue avec les élus et services locaux.

A l'appui de cette étude, le Pôle Habitat FFB et la FFB retiennent une combinaison d'hypothèses volontairement robustes et défendables :

■ **Scénario socio-démographique « population haute »** : au regard des erreurs manifestes d'anticipation sur le solde migratoire et des signaux récents, l'analyse conduit à juger le scénario médian insuffisant pour calibrer une politique de logement. Aussi le scénario haut s'avère le plus prudent, même s'il pourrait encore sous-estimer certaines tendances.

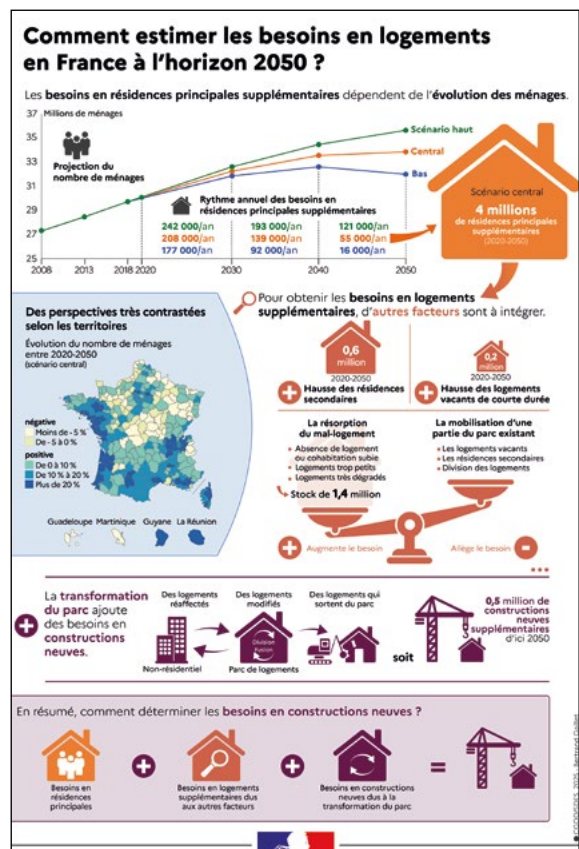
■ **Traitement du mal-logement sur 10 ans (2026-2035)** : le socle est désormais évalué au minimum à 1,3 million de logements. Il est difficilement concevable qu'une volonté publique n'émerge pas à l'échéance politique de 2027, et tout aussi peu soutenable de renvoyer la résolution à un horizon indéfini.

■ **Mobilisation du parc existant** : hypothèses « crédibles » plutôt qu'incantatoires : oui à un renforcement ambitieux mais plausible de la lutte contre la vacance structurelle (ordre de grandeur 350 000 logements sur la période), non à des hypothèses massives de conversion de résidences secondaires ou de division accélérée de grands logements, jugées à la fois limitées et très contraintes par la localisation.

## UNE TRAJECTOIRE DE BESOINS QUI REMET LA CONSTRUCTION NEUVE AU CENTRE DU DÉBAT

Ce scénario permet d'adosser le débat public à une trajectoire de production explicite, soutenable politiquement et territorialisable. Avec lui, et dans le cadre méthodologique de l'étude du SDES, le besoin en construction neuve de logements ordinaires (hors résidences) se révèle être, pour le Pôle Habitat FFB et la FFB, d'environ 314 000 par an sur 2020-2025, 448 000 par an sur 2026-2030 et 394 000 par an sur 2031-2035.

Le message est structurant : mobiliser l'existant est indispensable mais insuffisant. Si l'on traite sérieusement le mal-logement et la dynamique des ménages, une relance de l'offre est incontournable, et doit être territorialisée car les besoins sont massifs dans de nombreuses zones d'emploi.



L'étude du SDES rappelle que les besoins en logements ne se résument pas à la démographie : ils dépendent aussi du mal-logement (stock estimé à 1,4 million), de la mobilisation limitée du parc existant (vacance, résidences secondaires, divisions) et de la transformation du parc, qui génère à elle seule environ 0,5 million de constructions neuves supplémentaires d'ici 2050. Le Pôle Habitat FFB et la FFB retiennent le scénario « population haute », une résorption du mal-logement sur 10 ans et une mobilisation crédible du parc existant pour calibrer une trajectoire de production réaliste et territorialisée.

# MUNICIPALES 2026

## Armer les élus avec des propositions actionnables

À l'approche des élections municipales et intercommunales de 2026, la FFB a structuré une plateforme de **30 propositions** à destination des futurs exécutifs locaux, avec une ligne claire : la crise du logement est une crise **d'attractivité**, **d'emploi** et de **cohésion** ; elle se joue aussi dans la capacité locale à délivrer des autorisations, organiser le foncier, piloter l'aménagement et sécuriser les délais.

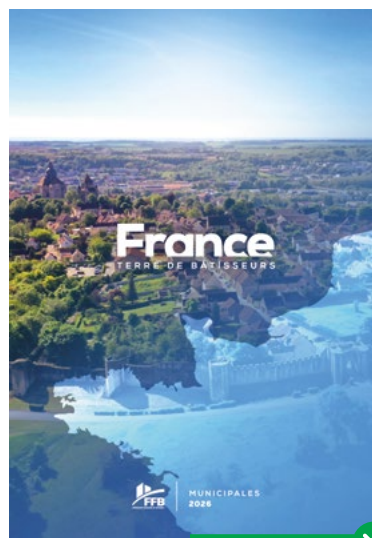
Dans sa contribution à cette plateforme, intitulée « Loger la France : une ambition commune », le Pôle Habitat FFB appelle à un changement de méthode et plaide pour une coproduction renforcée des projets de territoire entre les collectivités et les professionnels de l'aménagement et de la construction, qui doivent être considérés comme des partenaires à part entière des maires et intercommunalités.

Les propositions s'articulent autour de quatre priorités. Il s'agit d'abord d'associer plus étroitement les professionnels de l'aménagement et de la construction à la définition des stratégies foncières et des documents d'urbanisme, dès le début des mandats, afin de favoriser le recyclage urbain, la reconversion des friches et une meilleure utilisation des droits à construire existants. Ensuite de promouvoir une densification raisonnée et adaptée aux contextes locaux, intégrant la diversité des formes urbaines, la mixité sociale et fonctionnelle, ainsi que la reconnaissance de l'habitat individuel durable, notamment en milieu rural et périurbain.

Le Pôle Habitat FFB souligne également la nécessité de simplifier et d'accélérer les procédures d'instruction et d'autorisation d'urbanisme, afin de les rendre compatibles avec les échéances des mandats locaux et les impératifs de production de logements. Enfin, il appelle à la relance

du parcours résidentiel des ménages, totalement bloqué aujourd'hui, en développant une offre neuve diversifiée, mieux articulée aux bassins d'emploi, favorisant les projets intergénérationnels, la coopération public-privé et la production de logements abordables.

À travers ces propositions, le Pôle Habitat FFB réaffirme la volonté des professionnels de l'aménagement et de la construction d'agir aux côtés des élus pour répondre à l'urgence sociale, environnementale et économique du logement et contribuer à l'aménagement durable et équilibré des territoires.



CONSULTEZ LE DOCUMENT

**AVANT**

**Les Signatures 2025**  
Pôle Habitat FFB

**OR**  
RÉPONSES SOCIÉTALES

**APRÈS**

Une maison sous-utilisée, peu fonctionnelle

Deux logements adaptés, performants, valorisés

**MACORETZ**  
« HACRÉA »

# RE2020 ET RAPPORT RIVATON

## Contribuer sur le fond pour sécuriser les jalons à venir

Dans le cadre de la mission d'évaluation de la RE2020 confiée en mars 2025 par la ministre Valérie Létard à Robin Rivaton, le Pôle Habitat FFB et la FFB ont défendu une ligne de responsabilité : tenir l'ambition environnementale, mais rendre la trajectoire soutenable, fondée sur une donnée stabilisée et une méthode lisible, faute de quoi la réglementation devient instable, coûteuse et, in fine, pénalise la production de logements.

Les contributions du Pôle Habitat FFB et de la FFB, alimentées par de nombreux retours du terrain, ont documenté trois sujets clés pour la « marche 2028 » de la RE2020 :

- La disponibilité et la qualité des données environnementales
- L'objectivation des surcoûts
- L'impact de l'instabilité des données sur les performances environnementales

Ces éléments ont largement nourri le rapport Rivaton. Celui-ci estime en effet un surcoût cumulé d'environ +11% entre 2022 et 2031, et alerte sur un impact possible sur la capacité à produire, avec une perte potentielle comprise entre 118 000 et 372 000 logements d'ici 2035. Il souligne également des fragilités de mise en œuvre (fiabilité et couverture incomplètes des données environnementales, effets de méthode liés à l'évolution des règles de calcul, risques sur la qualité d'usage et la prise en compte encore imparfaite du confort d'été).

Face à ces constats qui justifient une correction rapide des effets de méthode et un recalage des seuils, Robin Rivaton propose 23 mesures. La mesure la plus structurante consiste

à recalculer le point de départ du volet carbone, en relevant d'environ 40 kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> les seuils d'IC construction de la période initiale, pour tenir compte des évolutions de règles et éviter un « durcissement implicite » non lié à des progrès réels. Le rapport introduit aussi des propositions visant à préserver la qualité d'usage, à renforcer le confort d'été, à simplifier des exigences et contrôles jugés trop complexes, et à accompagner la filière (outils, données, financement des déclarations environnementales).

Si le Pôle Habitat FFB et la FFB convergent sur le diagnostic et le pragmatisme de l'approche, ils estiment toutefois que les mesures proposées ne suffisent pas à répondre, à elles seules, à l'ampleur des tensions économiques du marché : la soutenabilité doit être appréciée au regard de la crise du neuf et des capacités réelles d'investissement des ménages et opérateurs. Enfin, l'efficacité dépendra de la traduction réglementaire et de la constance de la doctrine : l'enjeu, pour 2025-2026, est de sécuriser rapidement un cadre stable, lisible et applicable, condition pour maintenir la trajectoire environnementale sans organiser une raréfaction supplémentaire de l'offre.

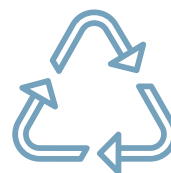


CONSULTEZ LE DOCUMENT



## REP BÂTIMENT

### Objectiver les dysfonctionnements, peser dans la refondation, outiller les entreprises



Pôle Habitat FFB s'est associé à la forte mobilisation de la FFB sur la REP Bâtiment, devenue sur le terrain un dispositif instable, coûteux et insuffisamment opérationnel, au point de fragiliser l'organisation des chantiers et la relation avec les gestionnaires de déchets comme avec les fournisseurs. Une ligne claire est portée : sortir des postures, documenter les impasses logistiques et économiques, et peser dans la refondation engagée par l'État pour rétablir un système soutenable, simple et réellement efficace.

Les annonces gouvernementales de juillet 2025 ont constitué une première inflexion : mise en place d'un moratoire, création d'un comité d'orientation et de concertation demandé par la profession, suppression de l'avis au producteur du 5 décembre 2024, et avancées sur la transparence (publication anticipée des barèmes, observatoire des coûts). Mais cette séquence n'a pas empêché une dégradation rapide de la situation opérationnelle : durant l'été, la reprise des

déchets s'est trouvée en crise (régressions, suspensions, durcissements d'acceptation sur certains flux), alors même que les éco-contributions continuaient d'être prélevées, plaçant les entreprises dans une position intenable.

Dans ce contexte, l'action de la FFB et du Pôle Habitat FFB a combiné participation active aux travaux de refondation, formulation de propositions pragmatiques pour simplifier la REP et la rendre réellement opérationnelle et efficace, mise en responsabilité de l'État dans le contrôle des éco-organismes, et mise à disposition d'outils concrets pour aider les adhérents à se défendre et à faire valoir leurs droits (notamment modèles de courriers aux gestionnaires de déchets et aux fournisseurs), et appui à la recherche de solutions de reprise via l'outil BatiDÉCHETS de la FFB.

La mobilisation se poursuit en 2026, avec un objectif inchangé : obtenir une REP applicable, pragmatique, et compatible avec la réalité économique et logistique des chantiers.

# TRANSFORMATION DES BUREAUX EN LOGEMENTS

## Le rapport Sisyphe pour sortir du cas par cas

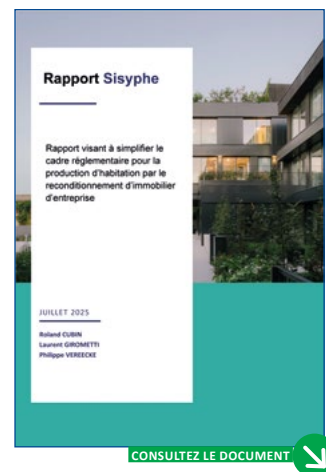
Dans plusieurs métropoles, la vacance tertiaire semble pouvoir ouvrir un gisement : transformer des bureaux en logements, pour produire sans artificialiser et répondre aux besoins locaux. Sur le terrain, ces opérations restent pourtant « sisyphéennes » : chaque projet se heurte à une addition de contraintes techniques et réglementaires qui renchérit les coûts, rallonge les délais et accroît l'aléa.

Issu d'un groupe de travail constitué à la demande de la ministre chargée du Logement, Valérie Létard, le Rapport Sisyphe vise à objectiver ces freins et à proposer des simplifications permettant un changement d'échelle. Son message central est clair : la transformation ne peut pas être traitée comme du neuf « déguisé ». Comme pour un téléphone reconditionné, l'enjeu n'est pas de faire « comme si c'était neuf », mais de garantir la qualité avec des exigences adaptées au support existant ; faute de quoi, surcoûts et incertitudes découragent les porteurs de projets.

Dans ce cadre, le Pôle Habitat FFB, via sa Commission Rénovation et Transformation de l'Existant, a formulé une contribution opérationnelle autour de quatre leviers :

- Adapter certaines exigences au bâti existant, pour éviter les travaux qui « tuent » économiquement les projets ;
- Recalibrer les seuils de déclenchement afin de concentrer l'effort sur ce qui est réellement modifié ;
- Sécuriser des dérogations instruites en amont, pour réduire le risque et éviter les requalifications tardives ;
- Renforcer l'équation économique par un bonus de constructibilité ou un mécanisme de compensation, notamment indexable sur le carbone évité par la conservation de la structure.

Objectif : installer un cadre reproductible, réduire l'incertitude et raccourcir les délais, afin que collectivités, et porteurs de projets puissent mobiliser effectivement ce gisement au service de la production de logements.



# SIMPLIFICATION DU DROIT DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT

## Réduire le risque, raccourcir le temps, sécuriser l'investissement



La loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement du 26 novembre 2025 constitue une étape utile dans un contexte de crise du logement et de « crise du temps » (instruction, aléas, contentieux). Sans être le « grand soir » attendu, elle apporte des avancées qui renforcent la sécurité juridique des projets et la prévisibilité.

Côté contentieux, le texte réduit l'intérêt du recours gracieux (délai ramené à un mois, sans effet suspensif), instaure une présomption d'urgence en référé-suspension contre les décisions défavorables et encadre la substitution de motifs (délai limité à deux mois). Il renforce aussi la répression des constructions irrégulières.

Sur l'urbanisme opérationnel, une mesure sécurise les opérations : pendant trois ans, un permis modificatif ne peut plus être refusé au regard de règles d'urbanisme postérieures au permis initial (hors sécurité et salubrité), protégeant les permis « balais » en fin de chantier. La loi généralise

les permis d'aménager multisites et crée les Opérations de Transformation Urbaine (OTU) pour mobiliser le potentiel des zones pavillonnaires et des ZAE, via une densification « douce » et des assouplissements ciblés des règles de lotissement. Elle facilite aussi surélévations et transformations du bâti existant, ouvre des dérogations (destination, gabarit, stationnement) et assouplit la mise en œuvre des obligations de verdissement/solarisation des parkings.

Enfin, elle simplifie l'adaptation des documents d'urbanisme : la modification devient la procédure de droit commun, la participation du public par voie électronique est promue, le bilan des SCoT passe à 10 ans et la caducité automatique est supprimée.

Le Pôle Habitat FFB salue ces avancées mais les juge encore insuffisantes : la priorité reste une nouvelle étape sur les délais d'instruction et la sécurisation des recours, pour réduire durablement l'aléa des projets.

# STATUT DU BAILLEUR PRIVÉ

## Relancer l'investissement locatif des particuliers

Confiée par la ministre Valérie Létard, la mission parlementaire Daubresse-Cosson a constitué un tournant pour remettre en mouvement l'investissement locatif des particuliers et, au-delà, l'ensemble de la chaîne de production. Le rapport remis en juin 2025 part d'un constat étayé : le parc locatif privé représente 7,8 millions de logements, loge 25 % des ménages et 58 % des locataires, et il est détenu à 99 % par des bailleurs particuliers (dont 70 % ne possèdent qu'un seul logement). Or l'investissement locatif dans le neuf est tombé à un point bas (environ 15 000 logements en 2025, soit - 80 % par rapport aux volumes pré-Covid), avec des effets en cascade sur l'offre à louer, la mobilité résidentielle et la production neuve.

Face à ce diagnostic, la mission a proposé, comme suggéré de longue date par la FFB, le Pôle Habitat FFB et l'Alliance pour le Logement, la création d'un statut du bailleur privé visant à réintroduire de la rationalité économique dans la location nue longue durée. Elle a notamment recommandé un taux d'amortissement attractif dans le neuf et dans l'ancien sous condition de travaux, un relèvement de l'abattement dans le cadre du micro-foncier, un bonus lié aux loyers abordables, ainsi qu'un relèvement du déficit foncier et une cohérence accrue sur la durée de détention. La mission a par ailleurs estimé que la réforme proposée aurait un effet macroéconomique nettement positif, avec un volume de 90 000 logements supplémentaires par an à horizon 2030, un impact budgétaire favorable (+1,9 Md€ en moyenne annuelle sur la période) et la création de près de 100 000 emplois dans la filière à l'horizon 2030, générant plus de 1 Md€ de recettes de cotisations sociales.

Au-delà, la mission a suggéré de rouvrir le débat sur l'équilibre des rapports locatifs, estimant que la relance durable ne peut pas reposer uniquement sur la fiscalité, et qu'il faut traiter aussi les facteurs de risque, de prévisibilité et de partage des charges entre bailleur et locataire.

Après plusieurs rebondissements, les bases du statut du bailleur privé ont été inscrites dans la loi de finances 2026 adoptée le 2 février 2026, sous l'appellation « dispositif Jean-brun ». Il substitue à la réduction d'impôt type Pinel une

logique d'amortissement des revenus fonciers sur 12 ans, sous réserve d'un engagement de location nue pendant au moins 9 ans, à usage de résidence principale, dans le respect de plafonds de loyers et de ressources. Dans sa déclinaison « intermédiaire », l'amortissement est de 3,5% dans le neuf et 3% dans l'ancien sous condition de 30% de travaux et d'atteinte d'une étiquette DPE A ou B, plafonné à 8 000 € par an. Il permet en outre l'imputation du déficit foncier sur le revenu global dans les limites de droit commun, avec un plafond renforcé en cas de travaux énergétiques.

Pour le Pôle Habitat FFB et la FFB, cette adoption constitue un signal de confiance attendu et un premier socle susceptible de relancer l'investissement locatif, mais son efficacité doit encore être renforcée : rehausser les taux d'amortissement afin de tendre vers une rentabilité de référence de 4% partout), simplifier et assouplir les conditions dans l'ancien, permettre la location à un membre du foyer fiscal ainsi qu'à un ascendant/descendant et ouvrir effectivement le dispositif à la maison individuelle.



CONSULTEZ LE DOCUMENT



# RÉTABLISSEMENT DU PTZ POUR LA MAISON INDIVIDUELLE

## Une victoire pour les entreprises, les territoires et les accédants à la propriété

Face à l'effondrement historique du logement neuf et au blocage de la primo-accession, le Pôle Habitat FFB s'est fortement mobilisé, aux côtés de la FFB et de l'Alliance pour le Logement, pour obtenir le rétablissement du Prêt à Taux Zéro (PTZ) dans le neuf pour la maison individuelle, mesure jugée décisive pour solvabiliser les classes moyennes et relancer la chaîne de production.

Cette priorité a été portée tout au long des débats budgétaires de l'automne 2024, notamment lorsque l'instabilité politique a menacé de faire disparaître la restauration d'un PTZ ouvert à tout le territoire et à tous les types de logements, issue d'un consensus transpartisan.

Cette mobilisation a abouti : la loi de finances pour 2025 a acté le retour d'un PTZ neuf élargi, salué comme un signal de visibilité indispensable pour éviter un chaos supplémentaire dans la filière.

Concrètement, le dispositif, applicable aux offres de prêt émises à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 et jusqu'au 31 décembre 2027, est de nouveau ouvert à l'ensemble du territoire et permet de financer tous les logements neufs, collectifs comme individuels. Le décret du 29 mars 2025 a précisé des quotités différenciées en individuel et en collectif selon les tranches de revenus, tout en maintenant inchangés les plafonds de ressources, les plafonds d'opération, les coefficients familiaux et les modalités de remboursement issus de la réforme 2024.

Pour le Pôle Habitat FFB, cette avancée constituait un levier prioritaire de redémarrage. L'étude d'impact associée estimait à 15 000 le nombre de logements supplémentaires financés dès 2025. Les premiers résultats confirment l'effet de solvabilisation attendu : le marché de la maison individuelle a enregistré 17 150 ventes supplémentaires en 2025.



**PRÊT TAUX ZÉRO (PTZ)**



**prêt à taux zéro**  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

*Ouverture du PTZ aux primo-accédants sur tout le territoire, sans distinction, pour l'achat dans le neuf, individuel ou collectif*



**EXTRACO**

« LES RIVES DE LA CLAIRETTE »



## IGC CONSTRUCTION « L'ÎLE AUX OISEAUX »



Caprev - Vue depuis le jardin



2025

# ANIMER, ACCOMPAGNER, SERVIR

---

*En 2025, le Pôle Habitat FFB a consolidé son rôle d'organisation professionnelle au service de ses entreprises adhérentes : accompagner au quotidien et mutualiser les solutions utiles. Dans un environnement instable, l'enjeu est resté le même : sécuriser l'activité, faire gagner du temps et apporter des repères fiables. Cette ambition s'est traduite par des rendez-vous structurants, des outils prêts à l'emploi et une diffusion continue d'informations via des actualités régulières accessibles sur l'Espace adhérents. Surtout, elle s'est incarnée dans la force du maillage territorial : en régions et en départements, les équipes ont relayé ces services, animé les échanges, et transformé l'actualité et les obligations en solutions opérationnelles adaptées aux réalités de terrain.*

# JOURNÉES DE L'HABITAT INNOVANT

Le rendez-vous annuel des solutions concrètes



Pari gagné pour la première édition des Journées de l'Habitat Innovant, qui ont succédé en 2025 à l'historique Séminaire Technique : du 24 au 27 novembre, ce sont plus de 340 participants de l'ensemble des régions de France qui ont répondu présents à cet événement organisé au Puy-du-Fou, qui affichait complet dès les premières semaines d'ouverture des inscriptions,

Pensé « moins loin, moins longtemps, moins cher », le nouveau format a tenu toutes ses promesses : ce rendez-vous annuel des adhérents et partenaires est résolument un temps de réseau, de partage d'expériences et de mise en valeur des solutions concrètes portées par la profession.

Au programme : Les Signatures Pôle Habitat FFB 2025 et ses 20 dossiers en compétition dans les 8 catégories proposées, les Chantiers de l'Innovation Pôle Habitat FFB Communication 2025, la restitution des principaux travaux des Commissions nationales du Pôle Habitat FFB, ainsi que de nombreuses interventions et conférences en lien avec les actualités professionnelles, syndicales et politiques du moment.

Les Journées de l'Habitat Innovant du Pôle Habitat FFB, c'est à la fois une lecture partagée de l'actualité professionnelle, technique, syndicale et politique, des retours terrain directement exploitables par les entreprises, des rencontres utiles entre dirigeants et équipes des entreprises adhérents et leurs partenaires de l'acte de construire, et une vitrine structurée de l'innovation via Les Signatures Pôle Habitat FFB et Les Chantiers de l'Innovation Pôle Habitat FFB Communication.

## Principaux enseignements de la première édition des Journées de l'Habitat Innovant

- 30% de primo-participants
- Une répartition équilibrée : 66% de représentants d'entreprises adhérents du Pôle Habitat FFB et 33% de représentants des partenaires du Pôle Habitat FFB Communication
- Covoiturage pour 75 % de présents, venus essentiellement en équipe (2 à 5 par entreprise adhérente).
- 95 % de très satisfaits et satisfaits de la qualité des dossiers en compétition pour Les Signatures Pôle Habitat FFB 2025
- 76% de très satisfaits et satisfaits des dossiers présentés dans le cadre des Chantiers de l'Innovation Pôle Habitat FFB Communication 2025
- 80% de très satisfaits et satisfaits du rapport des travaux des Commissions nationales
- 73% des participants jugent la nouvelle durée de l'évènement parfaite et 60% des participants souhaitent que ce rendez-vous annuel soit maintenu en France



Retrouvez toutes les photos et présentations des Journées de l'Habitat Innovant 2025 dans votre Espace Adhérents



## LES SIGNATURES PÔLE HABITAT FFB

Les Signatures Pôle Habitat FFB (ex « Challenge de l'Habitat Innovant ») sont le grand concours de la profession. Leur vocation : récompenser et diffuser des solutions innovantes, concrètes et reproductibles, développées par les entreprises adhérentes, en lien étroit avec les partenaires nationaux du Pôle Habitat FFB Communication. Elles valorisent la qualité et la performance des projets et des réalisations, l'innovation qu'elle soit technique organisationnelle, sociale ou environnementale, l'apport d'une logique de R&D mutualisée orientée « solutions opérationnelles » et le professionnalisme et le savoir-faire de la profession.

Découvrez dans le livret joint à ce Rapport d'Activité, le palmarès de l'édition 2025 des Signatures Pôle Habitat FFB et les 20 dossiers portés des entreprises adhérentes de l'ensemble des territoires, accompagnées par des coordonnateurs du monde industriel, partenaires de Pôle Habitat FFB Communication, et mobilisées en 2025 pour proposer et soumettre aux votes de leurs pairs, les projets et réalisations issus de leur production.

Découvrez dans le livret joint l'intégralité des palmarès des Signatures Pôle Habitat FFB 2025 et des Chantiers de l'Innovation Pôle Habitat FFB Communication 2025



➤ Accéder à la version feuilletable du livret des palmarès 2025

## CHANTIERS DE L'INNOVATION 2025



## CHANTIERS DE L'INNOVATION PÔLE HABITAT FFB COMMUNICATION

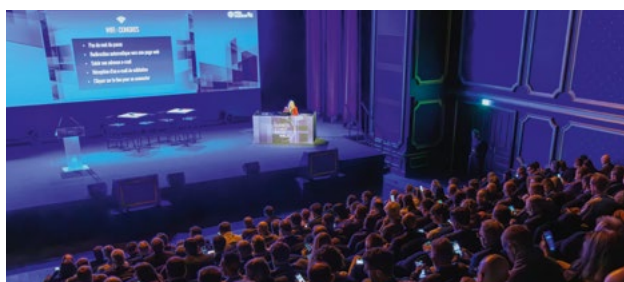
Intégrés au cœur des Journées de l'Habitat Innovant, les Chantiers de l'Innovation Pôle Habitat FFB Communication mettent en avant les solutions et innovations au service de la performance, de la qualité et des usages qui sont proposées par les partenaires du Pôle Habitat FFB Communication, et expérimentées et testées par des entreprises adhérentes du Pôle Habitat FFB.



➤ Retrouvez les vidéos des dossiers des Signatures Pôle Habitat FFB 2025



➤ Retrouvez également les vidéos des dossiers des Chantiers de l'Innovation Pôle Habitat FFB Communication 2025



# JOURNÉE JURIDIQUE ET FISCALE

Une journée pour décrypter l'actualité et gagner du temps



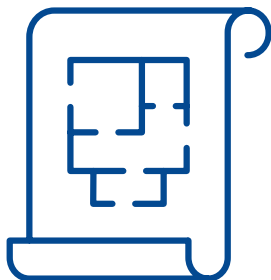
Rendez-vous annuel de décryptage et d'information, la Journée Juridique et Fiscale du Pôle Habitat FFB est conçue pour permettre aux adhérents de s'approprier les sujets qui font leur actualité professionnelle, contribuer à sécuriser leurs activités et être au fait de leurs actualités réglementaires et fiscales. Organisée sous format webinar, elle combine veille, retours d'expérience

et outils directement mobilisables par les adhérents pour un gain de temps, une lecture fiable des textes, et surtout des repères immédiatement activables pour sécuriser les contrats, anticiper les risques, fiabiliser les conseils clients et piloter les projets.

En 2025, ce sont près de 300 participants qui se sont mobilisés pour suivre les cinq thématiques de webinaires proposées.

## URBANISME & AMÉNAGEMENT

Décryptage des évolutions récentes en urbanisme opérationnel, avec un focus sur le permis d'aménager et les impacts concrets pour les opérations. Point d'actualité sur les évaluations environnementales et sur les débats législatifs structurants (Propositions de lois ABF et TRACE). Mise en perspective du partenariat Fédération Nationale des SCoT - FFB- Pôle Habitat FFB et ses apports.



## FISCALITÉ

Panorama des mesures fiscales applicables, avec un éclairage sur la loi spéciale visant à garantir la continuité de la vie nationale et les perspectives liées à la loi de Finances 2025. Focus sur des sujets à fort enjeu immobilier : engagements de vente / de construire et jurisprudences relatives à la TVA sur marge.



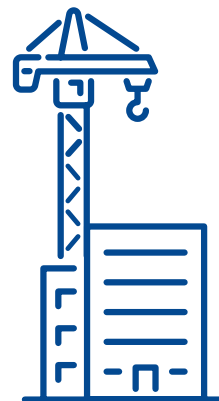
## DOSSIERS & DISPOSITIONS DIVERSES

Tour d'horizon de sujets transverses à impact direct pour les entreprises : fraudes aux virements / fraude au président (prévention, réflexes, sécurisation) et actualités sur DSP3 (services de paiement). Point d'étape sur la facturation électronique, puis focus sur les obligations CSRD et la taxinomie, pour anticiper les échéances et limiter les risques de non-conformité.



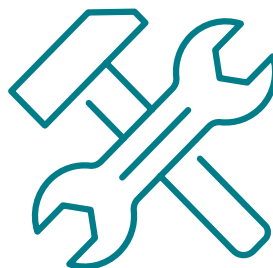
## CONSTRUCTION & IMMOBILIER

Séquence centrée sur la sécurisation de l'activité « neuf » : actualités juridiques, évolutions réglementaires et jurisprudences, avec un focus sur la notice descriptive du CCMI. Mise en perspective des évolutions RE2020 et de la trajectoire vers les prochaines étapes, appuyée par l'Observatoire national des modes constructifs. Point complémentaire sur la Convention Nationale d'Objectifs (CNO) CNAM côté maîtrise d'ouvrage.



## RÉNOVATION

Décryptage des dispositifs MaPrimeRénov' / MaPrime Adapt' et de la notion de travaux induits, avec des repères pratiques pour le montage et la sécurisation des dossiers. Présentation de la boîte à outils Rénovation du Pôle Habitat FFB (ressources, modèles, guides). Focus opérationnel sur la coordination renovateur global - Mon Accompagnateur Rénov' - client - Anah pour fiabiliser le parcours et les conseils.



Retrouvez tous les supports de présentation et les replays des séquences sur l'Espace Adhérents

# CONTRATS DE CONSTRUCTION

## Des solutions pour sécuriser vos CCMI

Pour garantir l'utilisation de modèles de CCMI (avec et sans fourniture de plan) à jour de la réglementation, la FFB et le Pôle Habitat FFB mettent à disposition des adhérents plusieurs solutions.

Elles s'inscrivent dans la logique d'accompagnement du Pôle Habitat FFB : des supports prêts à l'emploi pour sécuriser les pratiques, limiter les erreurs et renforcer la qualité de la relation client.



### BatiCONTRATS

D'abord, BatiContrats, solution dématérialisée accessible depuis le site de la FFB et utilisable gratuitement par les adhérents, permet de gagner du temps tout en fiabilisant la production contractuelle : formulaires remplissables en ligne, documents pré-remplis (informations entreprise) et personnalisables (logo).



➤ Pour accéder à Baticontrats

En parallèle, Pôle Habitat FFB Communication proposent des versions papier composées de liasses non personnalisables de 4 feuillets autocopiants pour les usages terrain.



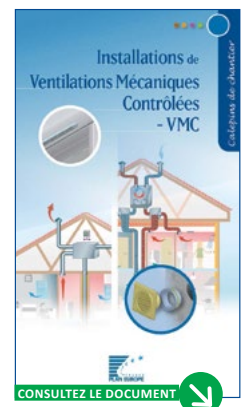
➤ Pour commander des liasses autocopiantes de CCMI

# CALEPINS DE CHANTIER

## Des repères de terrain pour fiabiliser la mise en œuvre

Pôle Habitat FFB poursuit son action en faveur de la qualité constructive avec la promotion d'un nouveau calepin de chantier dédié aux installations de ventilation mécanique contrôlée. Élaboré avec les organisations professionnelles concernées et le concours d'experts techniques, cet outil clair, opérationnel et pédagogique accompagne les entreprises dans la bonne mise en œuvre des systèmes, de la conception à la mise en service des installations, en cohérence avec les règles de l'art et les exigences applicables.

Dans un contexte où la performance énergétique et la qualité de l'air intérieur sont déterminantes, ce calepin contribue à sécuriser les pratiques et à fiabiliser les ouvrages, au bénéfice des entreprises comme des occupants.



# LEAN CONSTRUCTION

## Mieux organiser le chantier pour gagner en qualité, productivité et prévention

Pôle Habitat FFB franchit une étape structurante dans la promotion de démarches opérationnelles innovantes avec la signature d'une Convention nationale en faveur du Lean Construction. Conclue avec la Fédération Française du Bâtiment, l'OPPBTP et l'Union Sociale pour l'Habitat, cette démarche formalise une ambition partagée de diffuser des méthodes d'organisation plus collaboratives et plus efficaces,

pour améliorer simultanément la qualité, la productivité et la prévention des risques sur les chantiers. Concrètement, l'action repose sur la diffusion de bonnes pratiques, la montée en compétences des acteurs de terrain, la conduite de projets pilotes valorisés comme références, et un déploiement en régions pour ancrer la démarche au plus près des entreprises et des opérations.

# MATÉRIAUX ÉCOSOURCÉS

Des techniques courantes, sobres et assurables

Le Pôle Habitat FFB a accompagné la diffusion du guide « Les savoir-faire écosourcés en techniques courantes », qui met en lumière des solutions constructives sobres, durables et pleinement assurables. Issu d'un important travail de recherche & développement métiers mené avec les Unions de métiers de la FFB, des experts de terrain et des partenaires techniques, ce guide vise à rendre plus lisibles et accessibles des techniques parfois perçues comme complexes.

En valorisant des matériaux biosourcés et géosourcés reconus comme techniques courantes, il apporte aux entreprises des références opérationnelles pour diversifier leurs pratiques sans fragiliser la sécurité juridique des projets.

Cette publication s'inscrit pleinement dans l'ambition du Pôle Habitat FFB : concilier transition environnementale, maîtrise technique et compétitivité des entreprises.



# MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV'

Fluidifier le parcours « rénovation d'ampleur »

Depuis 2024, MaPrimeRénov' se décline en deux formules : une approche « par geste » et une approche « rénovation d'ampleur », cette dernière s'inscrivant dans un parcours accompagné qui rend obligatoire le recours à Mon Accompagnateur Rénov' (MAR). Pour aider ses adhérents à s'approprier ce cadre et à structurer des process efficaces, le Pôle Habitat FFB a publié le Guide « Mon Accompagnateur Rénov' pour le rénovateur global ».

Le guide donne des repères sur le rôle du MAR et propose des clés d'organisation pour articuler au mieux les interventions MAR - rénovateur global - client - Anah. L'objectif est

clair : sécuriser les dossiers, réduire les irritants administratifs et transformer une contrainte perçue en levier de fluidité commerciale et opérationnelle.



# SEMAINE DE LA PRÉVENTION

Diffuser une culture de prévention pragmatique sur les chantiers



Dans le cadre de la Semaine de la prévention de la Fédération Française du Bâtiment, le Pôle Habitat FFB a coorganisé en 2025 deux webinaires consacrés aux bonnes

pratiques de prévention sur les chantiers de construction de maisons individuelles. Conçus en étroite collaboration avec la FFB et ses partenaires institutionnels, ces rendez-vous ont abordé de manière concrète les principaux risques auxquels

sont exposés les compagnons et les leviers d'action pour améliorer durablement la sécurité sur les chantiers.

Illustrés par des retours d'expérience d'adhérents et des exemples opérationnels, ces webinaires ont rappelé l'importance d'une prévention anticipée, intégrée dès la conception des opérations et fondée sur la coordination des acteurs. Ils contribuent à ancrer une culture prévention au service de la santé des salariés, de la performance des entreprises et de la qualité des opérations.

# RESSOURCES

## Un appui permanent pour piloter et sécuriser l'activité

À travers l'Espace Adhérents de son site et ses conseils personnalisés de proximité, les équipes du Pôle Habitat FFB et le réseau FFB en départements et régions apportent aux adhérents une assistance continue dans les domaines sociaux, commerciaux, techniques, juridiques, économiques et fiscaux, ainsi que des services de proximité indispensables pour le pilotage de leurs entreprises et la sécurisation de leurs activités.

### L'ESPACE ADHÉRENTS DU SITE INTERNET RASSEMBLE NOTAMMENT :

- **Une boîte à outils d'aide à l'exercice de chaque métier** (constructeur, promoteur, aménageur et rénovateur), ainsi que des dossiers thématiques, des dossiers techniques, le panorama des aides au logement et ImmoRepères, la Sélection Formations ou encore l'Atlas des EPCI
- **Tous les flash-infos juridiques, techniques, fiscaux, sociaux, économiques et politiques** (classés par date, catégorie, métier et mot-clé)
- **Les indices et chiffres clés du secteur** : conjoncture, études et analyses du marché, financement du logement, indices et taxe d'aménagement
- **Les revues de presse** du Pôle Habitat FFB
- **L'agenda de tous les rendez-vous nationaux et régionaux** du Pôle Habitat FFB avec accès à l'ensemble des informations réservées aux adhérents (événements, instances, commissions, manifestations du secteur...)
- Les présentations, photos, vidéos des **événements nationaux**
- **Les répertoires** des partenaires nationaux et régionaux du Pôle Habitat FFB Communication (industriels de matériaux et équipements de la construction, bureaux d'études, prestataires et organismes bancaires, énergéticiens)



➔ Espace adhérents



### DES SERVICES PERSONNALISÉS DE PROXIMITÉ D'INFORMATIONS ET DE CONSEILS

- **Juridiques** : contrats immobiliers, droit de la construction, de l'aménagement et de l'urbanisme, droit des marchés, des sociétés et des contrats, droit du travail, indices des prix, aides au logement, fiscalité, assurances, contentieux, médiation, recouvrement, RGPD...
- **Techniques** : réglementations et normes, qualifications et labels, énergie et environnement, déchets, qualité de l'air, solutions constructives, chantiers, accessibilité, sécurité incendie, hygiène et sécurité, transformation numérique, innovations...
- **Emploi et formation** : gestion des compétences et des ressources humaines, formation continue, apprentissage, recrutement, transmission d'entreprise...

*Pour en savoir plus, contactez votre Délégué régional et votre Fédération départementale*

### L'APPLICATION MOBILE PÔLE HABITAT FFB

Avatar du site internet sur mobile, l'Application mobile Pôle Habitat FFB permet de recevoir en temps réel les actualités, flash infos et autres informations du Pôle Habitat FFB et d'accéder très facilement aux ressources qui sont proposées dans l'Espace Adhérents ou l'Espace Partenaires.

*Si ce n'est déjà fait, téléchargez-la sans attendre !*



Disponible sur  
**App Store**



Disponible sur  
**Google play**



## LOGÉMAINE « LA MAISON PADO »



© Romain Nicolas - Vue extérieure de nuit



2025

# PÔLE HABITAT FFB EN RÉGIONS

---

*En 2025, l'action en régions a combiné information, mise en réseau et appui opérationnel au plus près des entreprises adhérentes. Partout, rencontres régionales, réunions départementales et actions de terrain (partenariats, prévention, dialogue institutionnel) ont alterné afin de maintenir des repères fiables dans une conjoncture instable. Ces rendez-vous ont aussi permis de faire circuler l'information et les solutions entre entreprises, partenaires et acteurs des territoires, d'installer des échanges réguliers et de développer des coopérations concrètes.*



## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Président : Jean-Luc Lachard , à qui succède Nicolas Bonnet

Délégué régional : François Ferrière



Une animation « maillée », combinant temps régionaux et relais départementaux, avec des formats réguliers d'échanges et de retours terrain.

### 2 Rencontres régionales

- Points de conjoncture et décryptage des mesures impactant le logement
- Communication de crise et relation client en période tendue
- Évolutions des modes d'habiter et leurs impacts sur l'offre
- Soirée partenaires
- Mise en relation ciblée et retours d'expérience croisés
- Partage d'informations pratiques et d'outils mobilisables par les entreprises

### 26 Réunions départementales

- Urbanisme opérationnel : permis, pièces complémentaires, relations avec les instructeurs

- Protection des dirigeants : prévention des risques, accompagnements disponibles
- Financement : tendances, points d'attention, sécurisation des opérations
- Focus techniques (dont RGA) et échanges sur situations concrètes

### Mise en relation

- Speed-meeting adhérents/partenaires
- Newsletter mensuelle adhérents/partenaires: actualités nationales et régionales, valorisation des produits et services des partenaires

### Visibilité et action territoriale

- Alliance pour le Logement AURA : conférence de presse et messages portés dans le débat public



## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Président : Arnaud Labaune

Déléguée régionale : Ingrid Cretin



Une animation fédératrice, combinant rendez-vous de conjoncture, appui juridique et temps conviviaux, pour maintenir le lien et partager des repères utiles.

### 7 Rencontres régionales

- Démolition-reconstruction : une autre manière de rénover
- Repenser l'espace : plus-value du travail avec un architecte d'intérieur
- Points de conjoncture et échanges sur les tendances du marché

### Temps fédérateurs

- Soirée de Noël : rencontre régionale de fin d'année (110 adhérents et partenaires)
- Olympiades : rencontre ludique (85 adhérents et partenaires)

### Appui opérationnel

- Ateliers juridiques animés par la Direction Juridique et Fiscale de la FFB
- Consultations personnalisées (cas concrets / sécurisation)

### 15 réunions de Commissions

- Commission juridique
- Commission promotion
- Commission animation

### Capitalisation et valorisation

- BatiÉchos : relais de témoignages et d'informations « terrain »

### Montée en compétences

- Afterwork IA : premiers usages, limites, apports concrets pour les équipes





## BRETAGNE

Présidente : Marie-Laure Le Priol  
Déléguée régionale : Marion Allard



Une programmation orientée solutions et prévention, avec des temps partenaires structurés et une dynamique terrain (visites et groupe de travail).

### 3 Rencontres régionales

- Points de conjoncture et décryptage des mesures impactant le logement
- Réception en CCMI : repères et points de vigilance
- Indicateur climat Banque de France
- Conjoncture du logement neuf
- Besoins en logements à horizon 2030/2040/2050

### 1 Journée Partenaires

- Présentation des Signatures Pôle Habitat FFB et des Journées de l'Habitat Innovant
- Speed-meeting adhérents/partenaires
- Conférence inspirante (retour d'expérience entrepreneur)

### Proximité et réunions départementales

- Présentation des services du réseau FFB

### Prévention

- Visites de chantiers exemplaires en matière de prévention et de sécurité (événement organisé avec la Normandie) et de mutualisation d'installations sanitaires sur un lotissement
- Création d'un groupe de travail « Sécurité sur les chantiers » avec l'OPPBTB

### Visibilité et action territoriale

- Alliance pour le Logement Bretagne, CRHH : relais des difficultés et recherche de solutions
- Participation à des événements locaux, notamment l'événement Organic Cities de Villes Vivantes



## CENTRE-VAL DE LOIRE

Président : Ilker Ilik  
Délégué régional : Antoine Rochette



Une animation « repères » et « terrain », associant acteurs locaux et partenaires, avec un accent fort sur l'urbanisme, le financement et la prévention.

### 3 Rencontres régionales

- Actualités juridiques, techniques, politiques et syndicales
- Financement des particuliers : tendances du crédit immobilier
- Présentation des Signatures Pôle Habitat FFB et des Journées de l'Habitat Innovant
- Conjoncture du logement neuf
- Comprendre les nouveaux acheteurs pour retrouver du business

### 4 Rencontres départementales

- Rencontre d'acteurs locaux (ADIL, CARSAT, OPPBTB...)
- Points conjoncture et échanges avec les partenaires

### Structuration / partenariats

- Signature Convention régionale Fédération des SCoT-FFB- Pôle Habitat FFB
- Convention FFB 37 / Pôle Habitat FFB 37 / CARSAT / OPPBTB

### Visibilité et action territoriale

- Commission régionale Logement & Urbanisme de la FFB Centre-Val de Loire
- Commission Logement du MEDEF Centre-Val de Loire
- Club immobilier de la Métropole d'Orléans (CIMO)





## GRAND EST

Président : Xavier Dereeper

Délégué régional : Luc Binsinger



Des formats « terrain », mêlant visites, conjoncture et sujets techniques, au service d'une programmation partagée et d'un dialogue renforcé avec l'écosystème régional.

### 4 Rencontres régionales

- Découvertes d'entreprises et de chantiers : échanges concrets, retours d'expérience
- Points de conjoncture
- Actualités techniques et industrielles : impacts et adaptations
- Focus recrutement d'adhérents
- Conférence « les déjeuners d'affaires aujourd'hui »

### Proximité et réunions départementales

- Présentation des services du réseau FFB

### Visibilité et action territoriale

- Signature Convention régionale Fédération des SCOT-FFB- Pôle Habitat FFB
- Rencontres avec institutionnels et bailleurs sociaux
- Participation aux rencontres interprofessions (Pôle Habitat FFB / FFB / FPI / OPPBTP)
- Sensibilisation des acteurs aux difficultés de la filière logement



## HAUTS-DE-FRANCE

Président : Antoine Vandromme

Déléguée régionale : Chloé Toulotte



Une animation structurée autour de temps forts « conjoncture et réglementation », avec des formats de rencontre partenaires/adhérents et une présence soutenue dans les instances régionales.

### 3 Rencontres régionales (dont 1 interrégionale avec la Normandie)

- Conjoncture et actualités économiques, politiques et juridiques
- Décryptage PTZ 2025 et PPL TRACE
- Présentation des Signatures Pôle Habitat FFB et des Journées de l'Habitat Innovant
- Financement des particuliers : tendances du crédit immobilier
- Actualités techniques : respect des règles de construction, RE2020, ICconstruction, RGA, pathologies

### 2 Réunions départementales

- Action syndicale, conjoncture locale
- Présentation des services du réseau FFB

- Échanges sur les sujets locaux (urbanisme, organismes, politiques territoriales...)
- Travaux de rénovation en synergie avec les FFB départementales

### Mise en relation

- Newsletter semestrielle : actualités nationales et régionales, valorisation des produits et services des partenaires

### Visibilité et action territoriale

- Signature Convention régionale Fédération des SCOT - FFB - Pôle Habitat FFB
- Alliance pour le Logement Hauts-de-France : participation aux groupes de travail
- CRHH : échanges avec la ministre chargée du Logement, Valérie Létard
- Participation à l'Observatoire du Logement (CECIM Nord) et au projet « Toiles de l'Habitat » (AGUR)

### Montée en compétences

- IA : premiers usages, limites et apports concrets





## ÎLE-DE-FRANCE

Président : Miguel Gomes

Délégué régional : Antoine Rochette



Une animation centrée sur l'expertise et les décideurs, articulant rencontres régionales, commissions métiers et rendez-vous réguliers « Grand Paris ».

### 2 Rencontres régionales

- IA : apports pour les métiers de la construction immobilière
- Actualités juridiques et fiscales
- Mesures de simplification et de relance
- Loi de finances 2025
- Conjoncture du logement neuf
- Besoins en logements à horizon 2030/2040/2050

### 3 Commissions Constructeurs

- RGA, REP Bâtiment, prévention/sécurité, PMR, permis et urbanisme
- Évolutions et jurisprudences CCMI
- Cybersécurité

### 3 Commissions Promoteurs

- Investissement locatif et LLI
- Transformation de bureaux en logements
- Assurances et GFA : sécurisation des opérations

### 2 Rencontres départementales

- Présentation des services du réseau FFB
- Rencontre d'acteurs locaux (ABF, SCoT)
- Actualités économiques, politiques et juridiques

### Visibilité et action territoriale

- Alliance pour le Logement Île-de-France : conférence de presse
- CRHH, Comité Exécutif Logement de la Préfecture de Région Île-de-France

### Rendez-vous Grand Paris

- Petits-déjeuners mensuels : échanges avec décideurs et grands acteurs du territoire



## NORMANDIE

Président : Philippe Gueudry

Déléguée régionale : Chloé Toulotte



Une animation orientée « services », combinant conjoncture, éclairages technique et juridique, prolongée par un travail d'influence et des formats partenaires utiles.

### 3 Rencontres régionales (dont 1 interrégionale avec les Hauts-de-France)

- Conjoncture et actualités économiques, politiques et juridiques
- Décryptage PTZ 2025 et PPL TRACE
- Présentation des Signatures Pôle Habitat FFB et des Journées de l'Habitat Innovant
- Évolutions et jurisprudences CCMI
- Actualités techniques : respect des règles de construction, RE2020, RGA, pathologies, raccordements et branchements
- Indicateur climat de la Banque de France
- Besoins en logements à horizon 2030/2040/2050

### 4 Réunions départementales

- Action syndicale, conjoncture locale
- Présentation des services du réseau FFB

### Mise en relation

- Speed-meeting adhérents/partenaires
- Newsletter semestrielle : actualités nationales et régionales, valorisation des produits et services des partenaires

### Visibilité et action territoriale

- Alliance pour le Logement Normandie : échanges avec le Président de Région, Hervé Morin, et rencontres parlementaires
- Concertation PLU 2027 de la Métropole de Rouen, CRHH, Observatoire du Logement Normand, CERC Normandie, Filière Construction Calvados
- Préparation de la Convention régionale Fédération des SCoT-FFB- Pôle Habitat FFB

### Prévention

- Visites de chantiers exemplaires en matière de prévention, sécurité et de mutualisation d'installations sanitaires

### Montée en compétences

- IA : premiers usages, limites et apports concrets





## NOUVELLE-AQUITAINE

Président : Stéphane Martel, à qui succède Frédéric Dupont

Déléguée régionale : Noèle Tauzin



Une programmation d'animations combinant rencontres régionales thématiques, maillage départemental dense et nombreux temps d'échanges partenaires/adhérents.

### 4 Rencontres régionales

- Actualités économiques, techniques, politiques et juridiques
- IA, Déconstruction/reconstruction ou rénovation, Gestion de l'eau dans les bâtiments
- Besoins en logements à horizon 2030/2040/2050, évolution du cadre de vie et débat avec élus et parlementaires

### 15 Réunions départementales

- Conjoncture, innovations, RSE
- Respect des règles de construction, RE2020, RGA, sismique, documents d'urbanisme
- Actualités, juridiques, fiscales et syndicales

### Temps fédérateurs

- Journée conviviale « challenge » sur la base d'épreuves sportives proposées aux adhérents et partenaires

### Mise en relation

- Speed-meeting adhérents/partenaires : 261 rendez-vous partenaires/adhérents pris à l'issue des rencontres
- Newsletter trimestrielle : actualités nationales et régionales, valorisation des produits et services des partenaires

### Commission Promotion & Aménagement

- Actualités et problématiques métiers

### Visibilité et action territoriale

- Rencontres avec élus : CRHH, Conseil régional, SCoT
- Conférence de presse sur les besoins en logement



## OCCITANIE

Présidente : Céline Torres

Délégué régional : Julien Poinas



Une animation conjoncture et solutions, très ancrée dans l'opérationnel, relayée en départements, et articulée avec des travaux métiers et des actions terrain (prévention).

### 3 Rencontres régionales

(dont une Rencontre interrégionale « Grand Sud » avec Provence - Alpes - Côte d'Azur & Corse)

- Points de conjoncture régionale et nationale, et décryptage des mesures impactant le logement
- Décryptage des aides proposées aux entreprises par la DGFIP
- Urbanisme : ZAN / PPL TRACE et simplification, jurisprudences
- LLI : leviers de développement et conditions d'éligibilité
- Actualités techniques : RE2020, RGA...
- Conférences sur l'IA, la charge mentale du dirigeant et les évolutions du monde du travail
- Présentation des Signatures Pôle Habitat FFB et des Journées de l'Habitat Innovant et valorisation des dossiers régionaux lauréats

### Commission Promotion & Aménagement

- ZAN : point d'actualité
- Travaux sur la révision des SCoT
- Loi de finances 2025 : point d'étape et impacts

### 10 Réunions départementales

- Présentation des services du réseau FFB et relais des actions régionales/nationales
- Actualités juridiques, économiques et techniques
- Échanges sur enjeux locaux

### Mise en relation

- Speed-meeting adhérents/partenaires

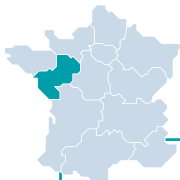
### Visibilité et action territoriale

- CRHH : relais des difficultés terrain et propositions

### Prévention

- Convention LEAN Construction Occitanie
- Travail avec la CARSAT : amélioration sécurité et hygiène sur chantier





## PAYS DE LA LOIRE

Président : **Matthieu Pecoul**

Déléguée régionale : **Marion Allard**



Une animation régulière centrée sur les besoins des entreprises, croisant conjoncture, financement et temps de réseau, avec des séquences conviviales qui renforcent la participation.

### 4 Rencontres régionales

- Focus PTZ : décryptage et impacts sur la solvabilité
- Présentation des Signatures Pôle Habitat FFB et des Journées de l'Habitat Innovant et valorisation des dossiers régionaux lauréats
- Dispositifs Action Logement / actions territoriales de l'ADIL
- Besoins en logements à horizon 2030/2040/2050
- Optimisation de la performance des repas professionnels

### 2 Réunions départementales

- Loi de finances 2025, points de conjoncture et tendances de marché
- Bien-être du dirigeant
- Gestion de l'eau et des déchets sur les chantiers

### Mise en relation

- Speed-meeting adhérents/partenaires
- Petits-déjeuners Partenaires : échanges directs, sujets concrets

### Visibilité et action territoriale

- CRHH, CERC : suivi des indicateurs et échanges
- Travaux sur la révision des SCot
- Participation au Congrès de l'Ordre des géomètres-experts « Logement : l'urgence d'agir avant la crise sociale ! »



## PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR & CORSE

Président : **Frédéric Saintagne**

Déléguée régionale : **Nathalie Cayrol**



Une animation orientée mise en relation et développement, combinant décryptage conjoncture et réglementations, formats partenaires opérationnels et structuration prévention.

### 3 Rencontres régionales (dont une Rencontre interrégionale « Grand Sud » avec l'Occitanie)

- Points de conjoncture et décryptage des mesures impactant le logement
- Loi de finances : lecture utile et impacts opérationnels
- Actualités techniques : RE2020, REP, acoustique...
- Déconstruction-reconstruction : retours d'expérience et perspectives
- Rénovation globale : réglementation, fiscalité, outils et cas pratiques
- Urbanisme : ZAN / simplification, jurisprudences
- Conférences sur l'IA, la charge mentale du dirigeant et les évolutions du monde du travail
- Présentation des Signatures Pôle Habitat FFB et des Journées de l'Habitat Innovant et valorisation des dossiers régionaux lauréats

### 4 Réunions départementales

- Format « Business Club » : échanges et remontées terrain adhérents et partenaires
- Partage d'informations pratiques et retours d'expérience

### Mise en relation

- Speed-meeting adhérents/partenaires
- Newsletter adhérents/partenaires : actualités nationales et régionales, valorisation des produits et services des partenaires

### Visibilité territoriale

- Groupe de Travail Sobriété foncière de la DREAL
- Conférences de presse inter-fédérations sur la crise du logement avec l'Observatoire Immobilier de Provence

### Prévention

- Renouvellement de la Convention SPS Pôle Habitat FFB - OPPBTP - CARSAT - FFB et travaux sur les solutions d'échafaudage





## **RAMPA RÉALISATIONS**

« AGORA COEUR DE VILLE »





**& GOUVERNANCE  
ORGANISATION**

---

# BUREAU NATIONAL

au 31 décembre 2025



**Grégory Monod**  
Président



**Sylvain Massonneau,**  
Vice-Président  
représentant les  
Constructeurs  
de maisons



**Frédéric Dupont,**  
Vice-Président repré-  
sentant les Promo-  
teurs immobiliers



**Jonathan Prévereaud,**  
Vice-Président  
représentant les  
Aménageurs fonciers



**Étienne Requin,**  
Trésorier



**Laurent Beaugiraud**



**Guillaume Bouthillon**



**Alban Boyé**



**Denis Fougerat**



**Arnaud Labaune**



**Fabien Piersanti**



**Franck Schikowski**



**Céline Torres**



**Éric Vandromme**



**Anne Wintenberger**

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 31 décembre 2025

Gérard Adamo | Laurent Beaugiraud | Quentin Bourdon | Guillaume Bouthillon | Julien Boutinaud | Alban Boyé | Maud Brunel-Fontaine | Nicolas Chabrand | Fabrice Corbioli | Xavier Dereeper, Président Grand Est | Frédéric Dupont | Denis Fougerat | Marc Gédoux | Miguel Gomes, Président Île-de-France | Philippe Gueudry, Président Normandie | Ilker ILIK, Président Centre-Val de Loire | Arnaud Labaune, Président Bourgogne-Franche-Comté | Jean-Luc Lachard, Président Auvergne-Rhône Alpes | Patrice Lasnier | Dominique Lavallée | Marie-Laure Le Priol, Présidente Bretagne | Stéphane Martel, Président Nouvelle Aquitaine | Sylvain Massonneau | Grégory Monod | Mathieu Pécoul, Président Pays de la Loire | Franck Petit | Fabien Piersanti | Guilhem Portales | Jonathan Prévereaud | Étienne Requin | Frédéric Saintagne, Président Provence Alpes-Côte d'Azur & Corse | Ludovic Scarpari | Franck Schikowski | Céline Torres, Présidente Occitanie | Antoine Vandromme, Président Hauts-de-France | Éric Vandromme | Anne Wintenberger

# ÉQUIPE NATIONALE



**Christophe Boucaux,**  
Délégué général

✉ [boucauxc@habitat.ffbatiment.fr](mailto:boucauxc@habitat.ffbatiment.fr)



**Yann Le Corfec,**  
Délégué national

à l'Aménagement et au Foncier  
✉ [lecorfecy@habitat.ffbatiment.fr](mailto:lecorfecy@habitat.ffbatiment.fr)



**Anne-Cécile Renaud,**  
Déléguée nationale

à la Communication et au Partenariat  
✉ [renaudac@habitat.ffbatiment.fr](mailto:renaudac@habitat.ffbatiment.fr)



**Julien Serri,**  
Délégué national  
aux Affaires techniques

✉ [serrij@habitat.ffbatiment.fr](mailto:serrij@habitat.ffbatiment.fr)



**Stéphane Balliste,**  
Délégué national  
Médias, Relations presse  
et Information réseau

✉ [ballistes@habitat.ffbatiment.fr](mailto:ballistes@habitat.ffbatiment.fr)



**Emilie Derriano,**  
Assistante de Direction

✉ [derrianoe@habitat.ffbatiment.fr](mailto:derrianoe@habitat.ffbatiment.fr)

# DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX



**Marion Allard,**  
Bretagne et Pays de la Loire

✉ [allardm@habitat-ffb-communication.fr](mailto:allardm@habitat-ffb-communication.fr)



**Julien Poinas,**  
Occitanie

✉ [poinasi@habitat-ffb-communication.fr](mailto:poinasi@habitat-ffb-communication.fr)



**Luc Binsinger,**  
Grand-Est

✉ [binsingerl@habitat-ffb-communication.fr](mailto:binsingerl@habitat-ffb-communication.fr)



**Antoine Rochette,**  
Centre-Val-de-Loire et Île-de-France

✉ [rochettea@habitat.ffbatiment.fr](mailto:rochettea@habitat.ffbatiment.fr)



**Nathalie Cayrol,**  
Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

✉ [cayroln@habitat-ffb-communication.fr](mailto:cayroln@habitat-ffb-communication.fr)



**Noèle Tauzin,**  
Nouvelle-Aquitaine

✉ [tauzinn@habitat-ffb-communication.fr](mailto:tauzinn@habitat-ffb-communication.fr)



**Ingrid Cretin,**  
Bourgogne-Franche-Comté

✉ [cretini@habitat-ffb-communication.fr](mailto:cretini@habitat-ffb-communication.fr)



**Chloé Toulotte,**  
Hauts-de-France et Normandie

✉ [toulottec@habitat-ffb-communication.fr](mailto:toulottec@habitat-ffb-communication.fr)



**François Ferrière,**  
Auvergne-Rhône-Alpes

✉ [ferrieref@habitat-ffb-communication.fr](mailto:ferrieref@habitat-ffb-communication.fr)

# LE CLUB DES PARTENAIRES NATIONAUX

## DU PÔLE HABITAT FFB COMMUNICATION

Pôle Habitat FFB Communication a pour objet de promouvoir, au plan national et territorial, les métiers de promoteur immobilier, de constructeur de maisons, d'aménageur foncier et de rénovateur global, notamment par l'organisation de manifestations et d'opérations de communication, et le développement de services. Les actions développées par le Pôle Habitat FFB Communication visent principalement au rapprochement et à la mise en relation entre les entreprises adhérentes du Pôle Habitat FFB et les partenaires participant directement ou indirectement à l'acte de construire, y compris pour son environnement financier et assurantiel, afin de promouvoir et d'améliorer

la filière construction tant dans ses aspects quantitatifs (développement de l'offre) que qualitatifs (amélioration de la qualité et des performances, respect de l'environnement, services à l'habitat...).

Pôle Habitat FFB Communication remercie tous les partenaires qui irriguent, accompagnent, enrichissent et soutiennent au quotidien, avec fidélité et implication, les nombreuses actions et manifestations développées en région et au national, et particulièrement celles menées en 2025 aux côtés des équipes du Pôle Habitat FFB et des adhérents impliqués dans Les Signatures Pôle Habitat FFB, les Chantiers de l'Innovation et l'Atelier Technique des Métiers.





VISITEZ NOTRE  
SITE INTERNET :



 [contact@habitat.ffbatiment.fr](mailto:contact@habitat.ffbatiment.fr)

 [www.polehabitat-ffb.com](http://www.polehabitat-ffb.com)

 @HabitatFFB

 @Pôle Habitat FFB

 @PoleHabitatFFB

 Pôle Habitat FFB



6-14 rue La Pérouse • 75116 PARIS • 01 40 69 58 40  
N° SIREN 315 708 685